



Faculté Arts Lettres Langues
33, rue du Onze Novembre, Bât. G, R d C
F-42023 Saint Étienne - Cedex 2

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

MENTION « LETTRES »

Parcours Lettres Modernes
(dont M2 à distance Lettres et études culturelles)
Parcours Lettres et arts

MENTION « MEEF SECOND DEGRÉ »
Parcours Lettres option Lettres modernes

LIVRET 2020 – 2021

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet		
1 M	2 V	3 S	4 D	5 L	6 M	7 M	8 M	9 L	10 M	11 V	12 S	13 D	14 L	15 J	16 M	17 J	18 M	19 S	20 M	21 L	22 M	23 M	24 S	25 V	26 S	27 J	28 M	29 J	30 V	31 S		
Journées d'information			5			8			12			Vacances de Noël			3			6			11			RÉVISIONS Sem. Pairs			Jury Session 1 Sem. Pairs			Jury Session 2		
1			1			1			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			4			7			12			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
2			2			2			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			5			8			13			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
3			3			3			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			6			9			14			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
4			4			4			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			7			10			15			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
5			5			5			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			8			11			16			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
6			6			6			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			9			12			17			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
7			7			7			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			10			13			18			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
8			8			8			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			11			14			19			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
9			9			9			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			12			15			20			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
10			10			10			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			13			16			21			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
11			11			11			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			14			17			22			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
12			12			12			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			15			18			23			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
13			13			13			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			16			19			24			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
14			14			14			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			17			20			25			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
15			15			15			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			18			21			26			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
16			16			16			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			19			22			27			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
17			17			17			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			20			23			28			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
18			18			18			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			21			24			29			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
19			19			19			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			22			25			30			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs					
20			20			20			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			23			31														
21			21			21			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			24																	
22			22			22			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			25																	
23			23			23			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			26																	
24			24			24			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			27																	
25			25			25			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			28																	
26			26			26			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			29																	
27			27			27			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			30																	
28			28			28			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			31																	
29			29			29			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs																				
30			30			30			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs																				
31			31			31			Rattrapage de cours sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs																				

SOMMAIRE

- S'inscrire et étudier en Master	3
- Calendrier	4
- Centres de Recherche	5
- Régime général des examens	6-7
- Mention Lettres	
Parcours Lettres modernes	8
M2 option « Lettres et études culturelles »	16
- Parcours Lettres et Arts	19
- Master Humanités numériques	24
- Mention MEEF second degré parcours Lettres 1 ^{ère} année	26
- Programme séminaires de recherche	32
- Séminaires spécifiques de M2	36
- Programmes hors séminaires de recherche	37
Mémoire et directions de recherche	44
- Stage parcours Lettres modernes et Lettres & Arts	46
- Capes de Lettres, option lettres modernes	48
- Mention MEEF second degré parcours Lettres 2 ^{ème} année	50
- Master mention Traduction et interprétation, parcours métiers de la rédaction et de la traduction	57
- Statuts du département de Lettres	60
- Services numériques pour les étudiants	62
- Service des Publications	63

S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER

Responsable de la mention : Yves Clavaron, yves.clavaron@univ-st-etienne.fr

I. Conditions générales d'admission

1/ En 1^{ère} année de master

Les étudiants doivent être titulaires d'une licence française correspondant à l'une des spécialités proposées. Les étudiants titulaires d'une licence étrangère sont soumis à une procédure d'équivalence et à une demande d'admission spécifique. Les changements de spécialité sont également soumis à cette même procédure.

2/ En 2^{ème} année de master

Les étudiants doivent avoir validé la première année d'une spécialité admise pour l'entrée en deuxième année de la spécialité demandée.

II. Modalités d'inscription administrative

1/ M1 :

Demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL)

2/ M2

1/ Étudiant.es titulaires issus d'un M1 de l'UJM ne changeant pas de mention : admission automatique.

2/ Étudiant.es issus d'un M1 de l'UJM désirant changer de mention ou titulaires de diplômes d'une université française ou étudiant.es titulaires de diplômes étrangers résidant en France : demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL)

3/ Étudiant.es titulaires de diplômes étrangers ne résidant pas en France : selon les pays, selon les pays : procédure Études en France ou demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL)

III. Modalités d'inscription pédagogique

Après l'inscription administrative, l'étudiant doit accomplir une inscription pédagogique. Elle s'effectue par le web.

Cas de dispense

Master parcours Lettres modernes :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

IV. Poursuite en thèse (École Doctorale 3 LA, ED 484)

Les étudiants intéressés par un contrat doctoral (éventuellement élargi à une charge d'enseignement) doivent avoir fini leur cursus de Master.

V. Étudier à l'étranger

La première ou la deuxième année de Master peuvent s'effectuer à l'étranger dans le cadre d'un programme international comme Socrates/Erasmus, ORA (Ontario), BCI (Québec), ISEP (Etats-Unis, Japon, Chili...).

Contacteur pour les Lettres et les Arts : Marc Desmet, marc.desmet@univ-st-etienne.fr

CALENDRIER


Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus** sur le site internet de l'université.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le calendrier de la faculté ALL peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL :  <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 07 septembre 2020 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 7 septembre 2020 au samedi 5 décembre 2020 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 17 avril 2021 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 25 octobre au dimanche 1er novembre 2020.

Noël : du dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021.

Hiver : du dimanche 14 février au dimanche 21 février 2021.

Printemps : du dimanche 18 avril au dimanche 25 avril 2021.

Ascension : du jeudi 13 au dimanche 16 mai 2021.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations placés au rez-de-chaussée du bâtiment H.

Centres de Recherche

Les étudiants de 2^e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
CELEC , Centre d'Études sur les Langues et les Littératures Étrangères et Comparées, Équipe d'Accueil labellisée par le Ministère (EA 3069). Composantes :	Emmanuel Marigno (emmanuel.marigno@univ-st-etienne.fr)
–Sociolinguistique et Français langue étrangère	Clara Mortamet (clara.mortamet@univ-st-etienne.fr)
–Littératures française, francophone et comparée	Yves Clavaron (yves.clavaron@univ-st-etienne.fr)
–Études ibériques et ibéro-américaines	Gilles Del Vecchio (gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr)
–Culture des pays anglophones	
CIEREC , Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherche sur l'Expression Contemporaine (EA 3068)	Danièle Méaux (daniele.meaux@univ-st-etienne.fr)
– Axe « L'œuvre multiple »	Danièle Méaux <daniele.meaux@univ-st-etienne.fr>
– Axe « E-formes, Arts et pratiques du numérique »	Laurent Pottier <laurent.pottier@univ-st-etienne.fr> Vincent Ciciliato <vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr>
– Axe « Mémoires urbaines »	Anne Damon-Guillot <anne.damon@univ-st-etienne.fr>
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 <i>Axes de recherche</i> : Antiquité tardive et chrétienne. Éditions de textes patristiques latins.	Aline Canellis (aline.canellis@univ-st-etienne.fr)
IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI ^e -XIX ^e siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	Christelle Bahier-Porte (christelle.porte@univ-st-etienne.fr)

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

- Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur 1 'année et :
 - au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.



- Attention : les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers-es enseignant-e-s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.

MENTION LETTRES

Responsable : Yves Clavaron, yves.clavaron@univ-st-etienne.fr

Parcours Lettres modernes

Responsable : Yves Clavaron, yves.clavaron@univ-st-etienne.fr

Le master Lettres parcours lettres modernes vise à former sur deux ans des étudiant-e-s spécialistes en langue et littérature françaises, littérature francophone, littérature comparée, des sources littéraires du Moyen Age au XXI^e siècle, en leur assurant une formation d'excellence.

L'année 2 du Master propose deux options :

- l'option générale « Lettres modernes »
- l'option « Lettres et études culturelles », formation à distance

Les objectifs de la formation visent aux aptitudes suivantes :

- Approfondissement des savoirs dans les domaines de spécialité : littérature française, comparée, francophone, grammaire, linguistique
- Maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère
- Maîtrise des principaux outils théoriques et critiques liés aux études littéraires
- Maîtrise des enjeux des textes littéraires, capacité à en restituer le contexte intellectuel et historique
- Maîtrise de l'histoire des idées
- Savoir articuler les faits de langue et les faits de style selon les époques et les genres
- Compréhension de la langue dans son histoire et dans ses usages sociaux
- Initiation à la culture et aux littératures des pays francophones et de langue européenne
- Formation à la recherche : maîtrise des ressources électroniques et traditionnelles, participation aux séminaires, journées d'étude, colloques organisés par les Centres de recherche stéphanois ou lyonnais.
- Appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines : les études postcoloniales, les études de genre, , l'étude des constructions sociales, historiques et politiques (M2 « Lettres et études culturelles »).

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Être titulaire d'un master 1 de Lettres pour le M2.
- Des étudiants titulaires d'une licence de langue LLCER peuvent être admis dans ce parcours en fonction de leur dossier.

Débouchés

- Concours de l'enseignement (CRPE, CAPES, Agrégation) et de l'éducation (CPE)
- Métiers de l'édition et du livre
- Métiers de la documentation des bibliothèques
- Métiers de la communication et du journalisme
- Métiers de l'action culturelle et économique dans les pays francophones

- Métiers de la formation professionnelle
- Métiers de la recherche (après un doctorat) en langue, littérature française ou comparée
- Métiers liés à la mise en œuvre de politiques publiques (promotion de l'égalité des sexes, lutte contre les discriminations)

M2 à distance « Lettres et études culturelles »

Responsables : Yves Clavaron, Yves.Clavaron@univ-st-etienne.fr et Stéphane Gougelmann, stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr

Attention : L'admission en M2 « Lettres et études culturelles », formation à distance, est liée à une condition d'éloignement (résider à plus de 50 km de Saint-Étienne) ou d'activité (exercer une activité professionnelle à temps plein).

Présentation :

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales**, appliquées notamment aux littératures francophones.
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités.
- c) L'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Le programme de cette deuxième année de master se propose d'analyser la littérature française et francophone, en y incluant des corpus dans d'autres langues, au prisme des concepts et des méthodes théoriques issus des études culturelles. Il proposera aux étudiant.e.s de nouvelles approches des textes, et engagera une réflexion critique sur les traditions et les canons constitués. Les questions étudiées dans les différents cours proposés se trouveront à l'intersection des objets des études littéraires et culturelles : les rapports entre littérature et société (notamment la question des révolutions et de leurs effets), le canon et ses contestations, la construction des identités, les manifestations d'interculturalité, les phénomènes de minoration et de diaspora, les problématiques de l'exil et de la migration de retour (« rémigration »), les stratégies littéraires de reconfiguration des sociétés révolutionnées et/ou mondialisées...

I. Parcours Lettres modernes

ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

UE1- Initiation à la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Méthodologie Recherche documentaire Mise en route du mémoire		6	Bibliographie critique (auteur- sujet)	Bibliographie critique (auteur-sujet)	Reprise de la bibliographie	1	1
Choisir 3 cours						Ects 9	
Littérature médiévale	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Littérature du XVIe et/ ou XVIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Littérature du XVIIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Littérature du XXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3

UE2- Fondamentaux Littérature	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué*	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Théorie et critique littéraire	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	4	4
Histoire littéraire I : Poésie	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	3	3
Histoire littéraire II : Roman européen (litt. comparée)	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	3	3

UE3 A- Fondamentaux Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Grammaire du français moderne	12	12	Ecrits en cours de semestre	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	2	2
Stylistique	12	12	1 écrit 2 h.	1 écrit 2 h.	1 écrit 2 h	2	2
Histoire de la langue française	12	12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	3
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3

UE3 B- Métiers de la traduction (anglais, espagnol)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Traduction écrite spécialisée		12	Epreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	2
Traduction orale		12	Epreuves orales	1 oral	1 oral	2	2
Outils et techniques de la traduction		18	1 épreuve pratique et 1 épreuve théorique	1 épreuve pratique 2 h	1 épreuve pratique 2 h	3	3
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3

UE3 C- Étudiants étrangers Remise à niveau I	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Méthodologie I		18	Cours de licence 1, semestre 1			3	3
Stylistique I		15	Cours de licence 2, semestre 3			2	2
Dissertation I		15	Cours de licence 2, semestre 3			2	2
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3

* Les étudiant-e-s en régime bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant-e du cours concerné.

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant-e-s inscrit-e-s en examen bloqué de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

UE1- Initiation à la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Outils numériques Recherche documentaire		4	Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)	1	1
Choisir 3 cours						Ects 9	
Littérature du XIXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Littérature comparée	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Littérature francophone	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
Linguistique	12	12	- un travail écrit	- un écrit 2 h	- un écrit 2 h	3	3

UE2 Écriture de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
Étape intermédiaire du mémoire : introduction et problématique, plan détaillé, partie rédigée...			Écrit	Écrit	Reprise de l'écrit		

UE3 A- Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h		

UE3 B- Métiers de la traduction (anglais, espagnol)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3	Coef. 1
Traduction écrite spécialisée		9	1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	1	1
Traduction orale		12	Epreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Outils et techniques de la traduction		12	1 épreuve pratique 2 h	1 épreuve pratique 2 h	1 épreuve pratique 2 h	1	1

UE4 A- Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coef. 1
Stage 2 semaines/ 70 h.			Rapport de stage		Reprise du rapport de stage	10	5
PPP1 Cap Avenir						2	1

UE4 B- Étudiants étrangers Remise à niveau II	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coef. 1
Méthodologie II		18	Cours de licence 1, semestre 1			4	4
Stylistique II		15	Cours de licence 2, semestre 3			3	3
Dissertation II		15	Cours de licence 2, semestre 3			3	3
PPP1 Cap Avenir						2	2

ANNÉE 2 Lettres modernes option parcours général

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

UE1- Tronc commun	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
UE1-I Séminaire spécifique 1	12		- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
UE1-II Séminaire spécifique 2	12		- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3

UE2- I Recherche (Spécialisation)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
Littérature médiévale	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Littérature du XVIe et/ ou XVIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Littérature du XVIIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Littérature du XXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
UE2- II Recherche (Spécialisation) Choisir 2 cours	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
Littérature du XIXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Littérature comparée	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Littérature francophone	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	4	4
Linguistique	12	12	- un travail écrit sur corpus	- un écrit 2 h	- un écrit 2 h	4	4

UE3 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
UE3-I Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3
UE3-II Langue vivante		18	un écrit et/ou un oral Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3

UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
PPP2 Cap Avenir						2	

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant-e-s inscrit-e-s en examen bloqué de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE Recherche (Pratique)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 30
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche (80 à 100 pages) en Littérature française, francophone ou comparée.						

ANNÉE 2 Lettres modernes option « lettres et études culturelles »

L'admission à cette formation en ligne est liée à une condition d'éloignement (résider à plus de 50 km de Saint-Étienne) ou d'activité (exercer une activité professionnelle à temps plein).

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

UE1- Tronc commun	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
UE1-I Séminaire spécifique 1	12		Un écrit	Reprise de l'écrit	3	3
UE1-II Séminaire spécifique 2	12		Un écrit	Reprise de l'écrit	3	3

UE2- I Recherche	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 11	Coef. 2
Introduction aux études culturelles		6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit	3	1,5
Linguistique et études culturelles		6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit		1,5
Littérature, histoire, société	6	6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit	4	4
Études sur le genre	6	6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit	4	4

UE2- II Recherche	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
Francophonies	6	6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit	4	4
Études postcoloniales	6	6	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit	4	4

UE3 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 3	Coef. 1
Anglais (<i>Intercultural issues</i>)		12	Un travail écrit de recherche	Reprise de l'écrit		

UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
PPP2 Cap Avenir					2	

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE Recherche (Pratique)	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 30
-------------------------------	----	----	----------------	------------	------------

Rédaction et soutenance du mémoire de recherche (80 à 100 pages) en Littérature française, francophone ou comparée.

**Parcours : Lettres modernes, option « Lettres et études culturelles »
Master 2 à distance
Présentation des cours**

Séminaire de tronc commun 1 (12 h.)

Le séminaire propose des conférences organisées autour des axes de recherche d'IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités). La problématique retenue varie chaque année.

Séminaire de tronc commun 2 (12 h.)

Le séminaire propose des conférences organisées autour des axes de recherche du CELEC (Centre d'Études sur les Langues et Littératures Étrangères et Comparées) et du CIREC (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'expression contemporaine). La problématique retenue varie chaque année.

Introduction aux études culturelles (6 h.)

M. Clavaron

Ce module aura pour objet de définir une spécificité des études culturelles à la française par rapport aux *cultural studies* anglo-saxonnes et aux *Kulturwissenschaften* (« sciences de la culture ») germaniques en passant par la *French Theory* décrite par François Cusset. Les études culturelles seront ensuite mises en perspective avec la méthodologie des sciences humaines et sociales vis-à-vis des phénomènes de mondialisation (notamment la « culture-monde ») et du fait colonial.

Linguistique et études culturelles (6 h.)

Mme Laferrière

La métaphore théâtrale est souvent utilisée pour décrire la vie sociale, « scène » sur laquelle chacun interprète un « rôle » en fonction de son statut (sexe, âge, profession...). Elle est révélatrice du fait que la construction de l'identité, du genre, est avant tout *interprétation* des attentes culturelles associées à la masculinité et à la féminité. La reconduction des stéréotypes identitaires se faisant dans et par le langage, on se demandera ce qu'il en est dans un art où les êtres n'ont d'existence que linguistique : le théâtre précisément. Quelles visions de la féminité et de la masculinité véhicule-t-il par le matériau langagier employé par les personnages ? S'il emblématise des « parlures masculines » et des « parlures féminines », s'agit-il de reconduire les clichés linguistiques correspondant à des incarnations stéréotypiques ? Ou bien au contraire d'exemplifier des revendications, de rendre subversives des voix minoritaires ?

Ces questions seront envisagées à partir d'extraits dramaturgiques d'époques variées mettant en scène un désaccord, dont il s'agira d'étudier les ressorts linguistiques.

Une bibliographie sera mise en ligne à la rentrée.

Littérature, histoire, société (12 h.)

M. Roulin

Ce cours examine la capacité de la fiction à proposer des modèles d'intelligibilité de la société, du politique et de l'histoire dans la littérature post-révolutionnaire. 1789 constitue en effet une rupture fondatrice et l'entrée dans une nouvelle ère, où l'aspiration démocratique s'exprime par des révolutions répétées, en France comme dans le monde. Dans ce nouvel espace, la littérature est dotée de nouvelles missions ; à travers des dispositifs fictifs incessamment remaniés, elle engage une réflexion socio-historique sur le présent. Les œuvres étudiées dans ce cours ont pour dénominateur commun d'être ce qu'I. Jablonka appelle des « fictions de méthode » : la fiction a une fonction cognitive, elle est un opérateur de connaissance, produisant un raisonnement historique ou politique. Seront abordés, au gré des divers programmes, des œuvres d'auteur.es qui ont vécu l'expérience de la

Révolution (Chateaubriand, G.de Staël, Claire de Duras, Sade, etc.), ou qui en pensent les enjeux (Balzac, Hugo, Musset, Malraux, Pierre Michon, etc.).

Le cours vise ainsi un triple objectif. Il s'agit d'abord de donner aux étudiant.es la maîtrise des notions permettant de penser les reconfigurations opérées par la fiction et de réfléchir aux questions théoriques que posent des approches comme la sociocritique, fondée par Cl. Duchet, les conceptions de philosophes comme P. Ricoeur ou J. Rancière, ainsi que celles d'historiens comme H. Whyte, R. Chartier ou F. Hartog. En deuxième lieu, le cours approfondit par l'étude d'œuvres les méthodes de l'analyse littéraire et la connaissance de la littérature et de la culture française, de 1789 à nos jours. Enfin, il engage une réflexion sur les grandes problématiques soulevées par les sociétés révolutionnaires et révolutionnées, comme le bouleversement des identités sociales, l'émigration et le retour, les recompositions sociales, les mutations politiques et religieuses ou la mémoire nationale et l'écriture de l'histoire.

Études sur le genre (12 h.)

M. Gougelmann

Qu'est-ce qu'une femme ? Qu'est-ce qu'un homme ? Une différence naturelle ou bien un fait culturel ? Nées aux États-Unis, en particulier dans le champ de recherche sur les femmes, les études de genre (*gender studies*) s'emploient à montrer que les distinctions entre les sexes sont avant tout des inventions sociales, historiquement situées et idéologiquement marquées. Partant, elles proposent de déconstruire les modèles normatifs en faisant apparaître tout ce qui « trouble le genre » (J. Butler) à travers l'auscultation des « lieux » de socialisation où s'opère une répartition des rôles. Elles isolent les phénomènes d'hégémonie, souvent masculine, mais pratiquent aussi l'« intersectionnalité » qui consiste à croiser différents paramètres explicatifs (ethniques, religieux, géographiques, économiques, etc.).

Les œuvres littéraires, en particulier les œuvres narratives, sont propices à rendre lisible un état du social, mais surtout à le mettre à distance, à le penser et à le critiquer. Qu'elles véhiculent ou qu'elles dénoncent les stéréotypes, elles nous permettent de comprendre comment les catégories de genre agissent sur les consciences et, parce qu'elles sont faites de mots, comment les énoncés et la langue façonnent les représentations genrées. Les plus intéressantes d'entre elles vont à rebours d'une conception simpliste qui voudrait que les relations entre sexes se réduisent à des rapports de domination et de ségrégation. Les études de genre appliquées à la littérature nous confrontent à la complexité et nous obligent à la nuance.

Après avoir rappelé les grands points méthodologiques mais aussi les débats qui traversent ce champ d'analyse, nous aborderons des cas qui soulèvent la question des femmes et des hommes, du *queer* et des sexualités dans un corpus de textes essentiellement francophones.

Francophonies (12 h.)

Mme Lloze

Après une évocation de ce que l'on entend par « littératures francophones », et la place minorée qu'elles occupent dans le canon littéraire, nous consacrerons l'essentiel du cours aux liens entre les littératures dites francophones et l'Histoire (qu'il s'agisse de l'Histoire officielle, de l'« insue », selon le terme de Glissant, ou de la mémoire individuelle, culturelle, sociale et politique).

Pour interroger la manière dont l'écrivain-e « francophone » se révèle témoin, mémorialiste et analyste de l'ordre social et politique passé ou actuel, nous aborderons l'histoire de la colonisation et celle de la décolonisation, avant de nous centrer sur la littérature des Antilles et notamment sur l'œuvre majeure et fondatrice (puisqu'elle fut un véritable texte manifeste et porte-drapeau des mouvements de décolonisation) de Césaire : *Cahier d'un retour au pays natal*.

Le texte au programme nous permettra en outre de comprendre la façon dont la mémoire, en littérature, se dit à travers les catégories du lyrique, du tragique et de l'épique.

Études postcoloniales (12 h.)

M. Clavaron

Inscrites dans le champ des études culturelles, les études postcoloniales constituent un ensemble théorique issu des sciences humaines et sociales qui scrute les dispositifs du savoir et la cartographie des pouvoirs dans un contexte mondial encore marqué par l'hégémonie occidentale plus d'un demi-siècle après la fin des Empires. Le cours se propose d'explorer un certain nombre de concepts-clés des études postcoloniales liés à la question de l'identité et de l'altérité : métissage et hybridité, diaspora et migration à partir d'un corpus francophone (Antilles et Afrique) et anglophone.

Les études postcoloniales remettent en cause l'historiographie occidentale et proposent une lecture alternative de l'histoire, *from below, against the grain*, notamment dans l'approche subalterniste (Ranjit Guha, Gayatri Spivak) qui interroge l'*agency* du sujet colonisé. Il s'agira d'observer comment la méthodologie subalterniste peut être transposée dans le roman du monde indien (Salman Rushdie, Arundhati Roy, Amitav Ghosh), mais aussi du continent africain (Ahmadou Kourouma) et des Antilles (Maryse Condé).

English – Intercultural issues (12 h .)

M. Moussart

« Culture savante et culture populaire dans le monde anglophone des XX^e et XXI^e siècles »

Le monstre de Victor Frankenstein, le Comte Dracula ou le Dr. Jekyll sont des figures de la littérature fantastique nées dans la Grande-Bretagne du XIX^e siècle. La question de l'identité de ces créatures, pour cruciale qu'elle soit dès le départ, continue de traverser tout un pan de la culture anglophone des XX^e et XXI^e siècles. À partir d'extraits, on examinera les adaptations et prolongements (cinéma, musique, séries) de ces œuvres fondatrices dans des genres aux frontières parfois fluctuantes (« weird fiction », « horror fiction », « monster stories », « crime fiction », « gaslight romance », « steampunk », « alternate history »...).

N.B. Le cours sera donné en langue anglaise.

Parcours Lettres et Arts

Responsable : Christelle Bahier-Porte, christelle.porte@univ-st-etienne.fr

Le master Lettres parcours Lettres et arts permet aux étudiant-es d'acquérir en deux ans de solides connaissances en histoire littéraire et en histoire de l'art, une vaste culture littéraire (Littérature française du Moyen-Âge au XXI^e siècle, Littérature francophone et Littérature comparée), d'excellentes compétences rédactionnelles et une maîtrise des problématiques contemporaines des arts plastiques (arts numériques, livre d'artiste, rapports au corps et à l'espace, photographie...).

Les objectifs de la formation visent aux aptitudes suivantes :

- Approfondissement des savoirs dans les domaines de spécialité : littérature française, comparée, francophone, histoire de l'art, esthétique, théorie des arts plastiques
- Maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère
- Maîtrise des principaux outils théoriques et critiques liés aux études littéraires et artistiques
- Maîtrise des enjeux des textes littéraires et des œuvres d'art, capacité à en restituer le contexte intellectuel et historique
- Maîtrise de l'histoire des idées et de l'histoire de l'art
- Compréhension des enjeux artistiques contemporains (numérique, édition, espace...)
- Initiation à la culture et aux littératures des pays francophones et de langue européenne
- Formation à la recherche : maîtrise des ressources électroniques et traditionnelles, participation aux séminaires, journées d'étude, colloques organisés par les Centres de recherche stéphanois ou lyonnais.
- Acquérir une première expérience professionnelle par un stage dans une institution culturelle

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Être titulaire d'un master 1 de Lettres pour le M2.
- Des étudiants titulaires d'une licence d'Arts plastiques peuvent être admis dans ce parcours en fonction de leur dossier.

Débouchés

- Métiers de l'édition et du livre
- Métiers de la documentation des bibliothèques
- Métiers de la communication et du journalisme
- Métiers du musée et du patrimoine
- Métiers du tourisme
- Métiers de l'action culturelle et économique dans les pays francophones
- Métiers liés à la mise en œuvre de politiques culturelles dans les collectivités publiques

II. Parcours Lettres et Arts

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

UE1- Fondamentaux Littérature	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Littérature du XXe siècle	12	12	- travail de recherche	un écrit à rendre en fin de semestre	un oral	4	4
Ou Théorie et critique	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral		
Histoire littéraire I : Poésie	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	3	3
Histoire littéraire II : Roman européen (litt. comparée)	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	3	3
UE2- Fondamentaux Arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef.1
Histoire de l'art (Agreg. I)	22		écrit à rendre	écrit à rendre	écrit	4	1
Culture artistique et plastique	36		écrit à rendre	écrit à rendre	écrit à rendre	6	1

UE3- Recherche (Initiation)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 1
Méthodologie Recherche documentaire Mise en route		6	Bibliographie critique (auteur- sujet)	Bibliographie critique (auteur- sujet)	Reprise de la bibliographie	2	1
1 séminaire en Lettres	12	12				3	2
1/ Littérature médiévale, 2/ Littérature du XVIe et/ou du XVIIe 3/ Littérature XVIIIe 4/ Littérature XXe			- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
1 séminaire en Arts	15					3	2
1/Images mobiles 2/Livre d'artiste 3/ Le corps à l'œuvre 4/Art et interaction			Dossier	Dossier	Reprise du dossier		

UE4 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h		

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

UE1- Recherche (Initiation)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Outils numériques Recherche documentaire		4	Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)	2	1
2 séminaires en Lettres	12	12				4	2
1/ Littérature XIXe 2/ Littérature comparée 3/ Littérature francophone 4/ Linguistique			- travail de recherche (4)- un écrit	- un écrit à rendre en fin de semestre - un écrit 2 h	- un oral - un écrit 2 h	2 2 2 2	
2 séminaires en Arts	15					4	2
1/Photographie 2/Objets du Design 3/L'art en question 4/ Espace et réseaux			Dossier	Dossier	Reprise du dossier	2 2 2 2	

UE2 Écriture de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
Étape intermédiaire du mémoire : introduction et problématique, plan détaillé, partie rédigée...			Écrit	Écrit	Reprise de l'écrit		

UE3 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit ou un oral		

UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coef. 1
Stage 2 semaines/ 70 h.			Rapport de stage		Reprise du rapport de stage	10	5
PPP1 Cap Avenir						2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

UE1- Tronc commun	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
UE1-I Séminaire spécifique 1	12		- un écrit ou un oral	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3
UE1-II Séminaire spécifique 2	12		- un écrit ou un oral	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	3

UE2- I Recherche (Spécialisation)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
1 séminaire en Lettres						4	1
Littérature médiévale	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Littérature du XVIe et/ ou XVIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Littérature du XVIIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Littérature du XXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
1 séminaire en Arts						4	1
Esthétique (Agrégation AP)	26		un écrit	un écrit	un écrit		

UE2- II Recherche (Spécialisation)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
1 séminaire en Lettres	12	12				4	1
Littérature du XIXe siècle			- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Littérature comparée			- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Littérature francophone			- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral		
Linguistique			- un travail écrit	- un écrit 2 h	- un écrit 2 h		
1 séminaire en Arts	15					4	1
Photographie (M1 AP)			Dossier	Dossier	Reprise du dossier		
Espaces et réseaux (M1 AP)			Dossier	Dossier	Reprise du dossier		

UE3 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
UE3-I Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3

UE3-II Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	3
------------------------------	--	----	------------------------------	--------------	-------------	---	---

UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
PPP2 Cap Avenir						2	

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant-e-s inscrit-e-s en examen bloqué de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE Recherche (Pratique)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 30
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche (80-100 pages)						

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES



Dès la rentrée 2020, les étudiants en master de Lettres (Lettres modernes ou Lettres & Arts) auront la possibilité de préparer en double diplôme, le master Humanités numériques de l'Université de Lyon. La formation est proposée conjointement par l'université Lumière Lyon 2, l'Enssib, l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'ENS de Lyon en partenariat avec la Faculté Arts, Lettres, Langues de l'UJM.

Les Humanités numériques, en plein essor dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres, exigent des compétences particulières et l'acquisition de méthodes et d'une culture numérique lesquelles seront à même de diversifier les débouchés professionnels des étudiants.

L'objectif de la mention de master Humanités Numériques est de préparer aux fonctions de niveau cadre qui nécessitent de comprendre de manière technique et critique les données et les documents numériques, les outils qui les produisent, leurs représentations, leurs analyses et leurs usages. Il s'agit d'articuler les problématiques et les méthodes des SHS, de la statistique et de l'informatique, pour élaborer, analyser, interpréter socialement et techniquement des corpus numériques.

À l'issue de cette double formation, les étudiants seront ainsi en mesure de maîtriser différents types de données, de constituer, structurer, exploiter, valoriser un corpus numérique. Il s'agit également de mieux comprendre les enjeux scientifiques, juridiques et sociaux des Humanités numériques et leurs modalités d'application dans le domaine des lettres et de la culture. Les étudiants seront formés à la conduite d'un projet numérique, articulé avec leur master disciplinaire, par la réalisation conjointe d'un stage de 4 à 6 mois (en France ou international) en deuxième année et d'un mémoire.

L'organisation du master (emploi du temps, modes d'évaluation) a été pensée pour permettre de suivre les deux formations, en Lettres et en Humanités numériques. Les cours du master Humanités numériques ont lieu le lundi, le plus souvent à l'ENSSIB.

Débouchés : métiers liés à la production et à la valorisation des données en particulier dans le domaine de la culture, de la médiation de l'information, de l'exploitation de corpus ; chef de projet numérique, ingénieur de recherche... dans les secteurs publics et privés. La poursuite en doctorat est possible.

Pour candidater : il convient de réaliser **une double candidature** via l'application e-candidat à partir du 5 avril

- en master Lettres à l'UJM
- en master Humanités Numériques à Lyon 2 ou à Lyon 3

Plus d'informations :

Voir la présentation du master Humanités numériques : <https://www.univ-lyon2.fr/master-1-humanites-numeriques-1#presentation>

Voir les maquettes du double diplôme de master Lettres et Humanités numériques à l'UJM : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/departements/lettres.html>

Contact : Sabine Loudcher, responsable du master, sabine.loudcher@univ-lyon2.fr
Pour l'UJM : Christelle Bahier-Porte, christelle.porte@univ-saint-etienne.fr

MENTION MEEF SECOND DEGRÉ

Parcours Lettres option Lettres modernes

Responsable : Pierre Manen, pierre.manen@univ-st-etienne.fr

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain :

Année 1 : préparation du master 1 et du concours du CAPES (avec stages d'observation et de pratique accompagnée)

Année 2 pour les admis au concours : préparation du master 2 et stage en responsabilité en alternance (mi-temps rémunéré temps plein, avec le statut de fonctionnaire stagiaire)

Année 2 pour les non-admis au concours : préparation du master 2 et du concours du CAPES (avec stage possible).

Cette formation a pour objectif de préparer des professionnels dans le domaine de l'enseignement secondaire.

Elle s'articule à partir de 5 blocs de compétence définis nationalement :

1. Bloc disciplinaire
2. Bloc didactique
3. Bloc recherche
4. Bloc contexte d'exercice du métier
5. Bloc mise en situation professionnelle.

Les blocs 2, 4 et 5 sont gérés par le centre local de l'ESPE à Saint-Étienne.

L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Des étudiants d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).

Débouchés

- Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

Pour les non-titulaires du concours :

- Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.
- Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
- Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
- Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
- Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
- Autres possibilités :
 - Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
 - Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
 - Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.
 - Expertise du public enfant/adolescent.

III. MASTER MEEF Parcours Lettres modernes

ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

UE1- Littérature	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
						9
Théorie et critique littéraire	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	2
Histoire littéraire I : Poésie	12	6	- exercice pratique -un terminal écrit 4 h	un terminal écrit 4 h	un oral	3
Histoire littéraire II : Roman européen (litt. comparée)	12	6	- exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	
Préparation épreuve écrite 1 : Dissertation (genres narratifs)	12	6	un écrit en cours de semestre : 6 h	un écrit : 6 h	un oral	2
Préparation épreuve orale 1 : Explication de texte		18	un oral	un oral	un oral	2

UE2 Langue française	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	
						7	
Préparation épreuve écrite 2 :							
Grammaire Français Moderne	12	12	écrits en cours de semestre	1 écrit commun en cours de semestre 6 h	Un écrit commun 6 h	Un écrit 1 h 30 Un écrit 1 h 30	4
& Stylistique	12	12	écrit en cours de semestre				
Histoire de la langue française	12	12	1 écrit 2 h.			Un écrit 1 h 30	3

UE3- Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
						5
2 séminaires au choix Littérature médiévale Littérature XVIe/XVIIe Littérature XVIIIe Littérature XXe	12	12	voir M1 LM	voir M1 LM	voir M1 LM	

UE4- Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Didactique de la littérature		12	Écrit en cours de semestre	Oral	Oral	3
Didactique de la langue/ Préparation écrit		12	Écrit en cours de semestre (épreuve dans le concours blanc épreuve 2)	Épreuve dans le concours blanc épreuve 2	Oral	3

UE5- Mise en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Contextes de la scolarisation : -Politique de l'éducation - Écoles et phénomènes sociaux	10 10		Note de synthèse	Oral	Oral	3
Préparation et suivi de stage		6	Validation S2	Validation S2	Validation S2	

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant-e-s inscrit-e-s en examen bloqué de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

UE1- Littérature	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
						6
Préparation épreuve écrite 1 Dissertation	18	6	un écrit en cours de semestre : 6 h	un écrit : 6 h	un oral	3
Préparation épreuve orale 1 Explication de textes		12 + 10 colles	un oral	un oral	un oral	3

UE2 Langue française	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	3
Préparation épreuve écrite 2 Grammaire français moderne & Stylistique	18	+ 5 colles gram.	Un écrit en cours de semestre : 6 h.	Un écrit 6 h	un écrit 1 h 30 un écrit 1 h 30 un écrit 1 h 30	3
Histoire langue française	9					

UE 3 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	3
Langue vivante Niveau B2		18/24	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1 h	3

UE4- Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
						3
2 séminaires au choix Littérature XIXe Littérature comparée Littérature francophone Linguistique	12 12	12 12	voir M1 LM	voir M1 LM	voir M1 LM	

UE5- Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9
Numérique appliqué à l'enseignement des Lettres Cours mutualisé avec Arts plastiques		12	Exercices en cours de semestre	Travail sur poste 2 h.	Travail sur poste 2 h.	3
Didactique / Connaissance des programmes		12	Exercices en cours de semestre	Oral	Oral	2
Didactique/ Analyse de dossiers (Préparation épreuve orale 1)		12	Oral	Oral	Oral	2
Conception de séquences et « agir ». (Préparation à l'oral épreuve 2) Option langue et littérature françaises		12	Oral	Oral	Oral	2

UE6- Mise en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Conditions d'apprentissage : - Le processus d'apprentissage des élèves - Agir en fonctionnaire de l'État dans un contexte social et professionnel	10 2	 10	Note de synthèse à rendre en fin de semestre Note de synthèse à rendre en fin de semestre	Oral	Oral	3
Stage de pratique accompagnée fin du stage		6	Rapport de stage	Rapport de stage	Oral	3

Stages : La période de stage filé sera du 23 novembre 2020 au 5 février 2021.

et le stage groupé (représentant 15 jours soit 54 h) du 26 avril au 7 mai 2021.

Séminaires de recherche communs à tous les masters Lettres

Semestres 1 et 3

Littérature médiévale : Mme Martineau Les animaux au Moyen Âge

Bien sûr, il y eut des pionniers et des précurseurs en la matière (comme Jules Michelet, au XIX^e siècle). Mais, dans l'ensemble, ce thème d'études est récent. Et en vogue. Après Robert Delort, auteur d'une magistrale thèse sur *Le Commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge* (Paris-Rome, De Boccard, 1978-1980, 2 tomes), puis d'un ouvrage davantage de vulgarisation : *Les Animaux ont une histoire* (éd. du Seuil, Paris, 1984), Michel Pastoureau, qui à l'origine était un spécialiste des couleurs et de l'héraldique, s'est à son tour lancé dans l'étude des animaux. L'héraldique l'y a amené naturellement, à cause de l'importance des « figures » animales et de leur complexité dans les blasons. Il multiplie depuis les études. *L'Ours, histoire d'un roi déchu* (Paris, Le Seuil, La Librairie du XXI^e siècle, 2007) a été un grand succès de librairie. Depuis, il a publié (entre autres) une étude sur le porc (*Le Cochon. Histoire d'un cousin mal-aimé*, Paris, Gallimard, coll. Découvertes, 2009), et un ouvrage sur *Les Animaux célèbres* (Paris, Le Seuil, coll. arlea, 2008), où il ne se limite d'ailleurs pas au Moyen Âge. Les éditeurs, conscients de l'intérêt du thème, qui *fait vendre*, lancent de nouvelles collections. En 2010, par exemple, a paru chez Champion *Le Loup* de Jean Pruvost (coll. « Les Mots », Paris). Et le *Dictionnaire des animaux de la littérature française* (Champion, 2 tomes). Les colloques se multiplient. À Amiens, en 2015. Au printemps 2021, se tiendra à Clermont-Ferrand un colloque sur *L'Insecte*.

Il était grand temps de se soucier d'eux ! Car, au Moyen Âge, les animaux sont partout. Dans la vie quotidienne, et pas uniquement celle des paysans. (Qu'on pense à l'importance du *cheval* dans le monde d'autrefois, et ce jusqu'à la 1^{re} guerre mondiale.) Bien sûr, il existe aussi des animaux d'agrément. De plus, il n'est pas rare, même en plein Paris, de croiser des « animaux de ferme », ovidés, bovidés, et des cochons, occasionnant parfois des accidents, voire des drames, mais tolérés quand même, en raison du rôle d'éboueurs qu'ils jouent dans les rues malpropres. Omniprésents dans la vie, les animaux le sont donc aussi, nécessairement, dans la littérature et dans l'art. Et ils sont loin d'être absents de la religion : quantité de saints sont étroitement liés à un animal (et toujours représentés avec lui). Il y a le *cochon* de saint Antoine, le *cerf* des saints Hubert et Eustache, le *chien* de saint Roch... Que cachent ces étranges compagnonnages ?

Les rapports animaux-hommes au Moyen Âge sont donc multiples et complexes, bien plus complexes que ne le laisserait penser ce que dit la Genèse, par laquelle, après quelques mots sur l'animal dans l'Antiquité païenne, nous commencerons.

Le cours de Master comportera trois grandes parties :

- I. Le point de vue des gens d'Église et des savants (clercs)
- II. Étude de quelques animaux importants (ambivalents)
- III. Littérature : la Branche I du *Roman de Renart*

Lecture et achat obligatoires :

Le Roman de Renart, Jean Dufournet et André Meline (éd.), Paris, Garnier-Flammarion, 1985 (2 tomes).

Lecture et achat vivement recommandés :

Robert Delort, *Les Animaux ont une histoire* (éd. du Seuil, Paris, 1984). Disponible maintenant en collection de poche, à un prix modique (Points, coll. « Histoire »).

Michel Pastoureau, *L'Ours, histoire d'un roi déchu* (Paris, Le Seuil, La Librairie du XXI^e siècle, 2007). Disponible maintenant en collection de poche, à un prix modique (Points, coll. « Histoire »).

Consultation en BU recommandée :

Dictionnaire des animaux de la littérature française (Paris, Champion, 2 tomes, 2015-2016). En rayon à la BU.

Littérature française XVI^e et/ou XVII^e siècle : Mme Rajchenbach

Initiation à l'édition de textes anciens : éditer *La Poésie Française de Charles de Sainte-Marthe (1540)*

Comment établit-on un texte ? Quel état du texte choisir ? Comment le transcrire ? Comment l'accompagner et le commenter ? L'édition de texte soulève des questions épistémologiques et techniques qui engagent la lecture et l'interprétation du texte, d'une part, et son utilisation (support de lecture, support pédagogique...) d'autre part. Il s'agira de se confronter à ce travail de recherche et de transmission et d'enfiler les habits de l'éditeur scientifique, à partir d'un recueil poétique publié par un secrétaire de Marguerite de Navarre, Charles de Sainte-Marthe, emprisonné à plusieurs reprises pour ses opinions religieuses et qui assura un temps des fonctions d'enseignant au collège de la Trinité à Lyon. Les étudiants seront ainsi amenés à passer du rôle d'utilisateurs à celui de producteurs scientifiques d'une édition dont ils établiront le texte et élaboreront les outils (introduction, notes, glossaires). Ils seront également amenés à réélaborer l'article consacré à cet auteur dans l'encyclopédie collaborative Wikipedia.

Littérature XVII^e-XVIII^e siècle : Mme Reguig et Mme Bahier-Porte

La critique avant la critique

La critique littéraire n'est pas née en France au XIX^e siècle avec les grands noms de Sainte-Beuve ou de Brunetière. Depuis la Renaissance au moins, avec la *Défense et Illustration de la langue française* de Du Bellay ou bien les *Essais* de Montaigne, une activité réflexive se développe parallèlement à la constitution d'un corpus appelé à dessiner le domaine de la « littérature ». Cette activité n'a rien de systématique ; elle cherche à cerner la réalité de faits génériques, stylistiques, culturels, dont aucune autre analyse ne peut rendre compte : elle peut être descriptive ou normative, examen ou jugement. La « critique », sans être revendiquée comme telle, se pratique alors en dehors des traités théoriques, lors de querelles retentissantes qui stimulent la réflexion, dans des pièces métapoétiques témoins de leur temps, ou dans de nouveaux médias comme les périodiques émergents. Cette critique, qu'elle soit formulée par des doctes savants ou par des amateurs éclairés, s'incarne dans des écritures polymorphes (lettres, conversations, fictions, poésies, formes théâtrales, réécritures ludiques...) qui invitent le lecteur à partager une expérience consciente des textes en présence.

Après avoir posé les éléments de contexte permettant de comprendre comment naît cette activité critique, on s'intéressera à des cas emblématiques de sa constitution en pratique éclairée : Chapelain, La Bruyère, Mme de Sévigné, Boileau, Perrault, La Motte, Marivaux et d'autres moins célèbres, journalistes ou parodistes.

On cherchera à comprendre les conditions dans lesquelles naît cette critique, ses modalités de surgissement et d'expression, ses enjeux pour la constitution du champ littéraire et l'identification de ses acteurs : l'auteur, le lecteur, l'œuvre.

Littérature française XX^e siècle : Mme Lloze

Voyage et Littérature, écrire les voyages (réels et/ou imaginaires)

« Voyager, c'est prendre des libertés avec l'espace et le temps » dit, dans un entretien, N. Bouvier, figure majeure de ce que l'on nomme la littérature de voyage, ou l'écriture viatique, et les deux ouvrages du programme semblent prendre au pied de la lettre une telle formule.

Exotisme, orientalisme, ouverture sur le « dehors » et les ailleurs, soif de découvertes esthétiques et culturelles, exploration de soi, travail de décentrement, pratique initiatique, témoignage ethnographique ou sociologique, quête de visions et formes neuves (dans le « faire image » ou le « donner à voir »...), il nous semble intéressant en tout cas, dans ce monde globalisé qui est le nôtre, de tenter de mettre au jour certains des discours, catégories interprétatives, cadres de pensées et imaginaires qui bâtissent nos rapports aux altérités.

Nous interrogerons donc plus précisément ici les caractéristiques fondamentales des deux textes au programme, en débutant par un parcours théorique (l'un centré sur l'écriture viatique et l'autre sur les rapports Occident/Extrême-Orient mais également les liens poésie/peinture), puis en centrant notre travail sur les œuvres respectives de Bouvier et Segalen.

Nous tenterons en outre d'élargir la réflexion à d'autres textes importants, comme ceux de Cendrars, Larbaud, Butor, Barthes...

N. Bouvier, *L'usage du monde*

V. Segalen, *Peintures*

Littérature française XIX^e siècle : M. Roulin

Italies romantiques : arts et mémoire, violence et passions.

Avec les voyages en Italie de Goethe et de Chateaubriand, et *Corinne, ou l'Italie* de Germaine de Staël, le romantisme invente un nouveau regard sur l'Italie. La découverte de Pompéi au XVIII^e siècle a ressuscité l'antiquité, lui donnant une dimension fantastique (Th. Gautier). L'Italie moderne est à la fois celle des petites cours despotiques et celle de la violence des passions, amoureuses et artistiques (Stendhal). Elle est aussi la terre des arts et de la mémoire, des paysages enchantés de Naples et de sa baie (Nerval, Lamartine). À travers un choix de récits de voyage, de romans et de nouvelles, on interrogera l'imaginaire que les romantiques ont élaboré de cette terre des arts et de la mémoire, de la violence et des passions.

TEXTES :

François-René de CHATEAUBRIAND, *Voyage en Italie*, Rivages « Petite bibliothèque ».

Théophile GAUTIER, « Arria Marcella » et « Jettatura », éd. M. Eigeldinger, dans *Récits fantastiques*, GF.

Alphonse de LAMARTINE, *Graziella*, éd. Jean-Michel Gardair, Gallimard « Folio ».

STENDHAL, *La Chartreuse de Parme*, éd. Mariella Di Maio, Gallimard « Folio Classique ».

Anthologie de textes complémentaires (polycopié) : Extraits de récits de voyages en Italie et de nouvelles (« Vanina Vanini » de Stendhal ; « Octavie » de G. de Nerval)

Littérature comparée : M. Clavaron

Fiction de l'intime et renouvellement de la prose dans les années 1920

À Paris, Londres ou Vienne, des mutations culturelles profondes se font sentir, qui éclairent une promotion de l'intériorité au lendemain du premier conflit mondial. Le repli sur la subjectivité en littérature peut en partie s'expliquer comme une réaction à la faillite collective de la civilisation dans la Grande Guerre. L'écriture de l'intime trouve sa source dans une cause ponctuelle et historique, mais elle s'inscrit aussi dans la tradition chrétienne de l'examen de conscience et elle se sécularise ensuite dans une écriture personnelle affranchie de la référence religieuse. La sécularisation de l'intime, et l'ébranlement des assises du sujet qui en résulte, s'observent dans la transformation du roman au XIX^e et surtout au XX^e siècle.

En partant de la Vienne « fin-de-siècle » célébrée par Arthur Schnitzler, il s'agira d'observer quelles formes prend le roman – et la fiction en général – dans le contexte du modernisme européen des années vingt, qui a vu un véritable renouvellement du genre sous la plume de Henry James, James Joyce, Marcel Proust, Thomas Mann, André Gide, John Dos Passos, William Faulkner et bien d'autres.

Programme

Arthur Schnitzler, *La Nouvelle rêvée* [*Traumnovelle*, 1924], Livre de poche, Biblio.

Valéry Larbaud, *Beauté mon beau souci...* (1920), *Amants, heureux amants...* (1921), *Mon plus secret conseil...* (1923), nouvelles rassemblées sous le titre *Amants, heureux amants* (1923), Gallimard, « L'Imaginaire ».

Virginia Woolf, *Mrs Dalloway* (1925), traduit de l'anglais par Marie-Claire Pasquier, Gallimard, « Folio ».

Littératures francophones

Le séminaire de littérature francophone comporte deux parties, mais une seule évaluation est demandée.

A. Problématiques postcoloniales et littérature francophone

À travers l'étude des romans de Tahar Ben Jelloun (*L'Enfant de sable*) et de Maryse Condé (*Moi Tituba sorcière... noire de Salem*) respectivement publiés en 1985 et 1986, il s'agira d'aborder un certain nombre de problématiques liées aux études postcoloniales : le rapport à l'histoire et notamment l'histoire des subalternes, la construction de l'identité – « raciale » à travers la figure du métis, sexuelle et genrée ainsi que culturelle – dans deux univers socio-culturels très différents, les Antilles et le Maghreb, la relation au binarisme colonial et à l'universel occidental. La mise en écriture de ces questions sera également abordée : rapport aux genres du *slave narrative* ou du *testimonio* pour le roman de Condé, esthétique inspirée à la fois des *Mille et une nuit* et d'un postmodernisme à la Borges pour Ben Jelloun.

Corpus étudié dans l'ordre suivant :

Maryse Condé, *Moi, Tituba sorcière... noire de Salem*, Paris, Gallimard, « Folio », 1986.

Tahar Ben Jelloun, *L'Enfant de sable*, Paris, Seuil, « Points Romans », 1985.

[Il est recommandé de lire *La Nuit sacrée* (1987), roman qui fait suite à *L'Enfant de sable*]

B- Littérature et Histoire, Mme Lloze

Le cours sera consacré aux liens essentiels dans les littératures dites de la « francophonie » entre écriture littéraire et politique, écriture et Histoire.

Nous aborderons d'abord l'histoire de la colonisation et de la décolonisation (avec pour axe principal, vu les textes au programme, l'esclavage), avant de nous centrer sur la littérature des Antilles et notamment sur l'œuvre majeure et même fondatrice des littératures dites « francophones », celle d'Aimé Césaire : *Cahier d'un retour au pays natal* (Présence africaine).

Nous évoquerons ensuite le recueil de « contre-épopée » (paru ultérieurement, à titre de prolongement, et en jeux d'écho) d'Edouard Glissant : *Les Indes* (extraits fournis pour ce dernier texte sous forme de photocopies).

Aimé Césaire : *Cahier d'un retour au pays natal*

Édouard Glissant : *Les Indes*

Linguistique : M. Martin-Achard

Ironie et empathie dans le roman contemporain

Pour ce séminaire, nous partirons de l'hypothèse suivante : si la critique a considéré l'ironie comme une caractéristique majeure du renouveau romanesque à partir des années 1980, il semble que ce ne soit plus le cas pour la décennie écoulée (2010-2020). Nous traverserions aujourd'hui un moment « non ironique », dominé par une « culture de l'empathie » (Lavocat). Au cours de ce séminaire, nous étudierons, par le biais d'études stylistiques et linguistiques, les formes langagières par lesquelles se manifeste ce passage d'un paradigme ironique à un paradigme empathique. Le séminaire portera sur un regroupement de textes (Echenoz, Chevillard, Gailly, Mauvignier, Kerangal, Rosenthal, Reinhardt, Carrère...) qui sera distribué lors de la première séance.

Séminaires spécifiques M2

Semestre 3 : Séminaire spécifique de l'IRHIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités)

Temporalités littéraires

Comme donnée de l'écriture, le temps est à la fois cadre et matière de son déploiement. Le séminaire de l'IRHIM se propose de mener une réflexion, ouverte dans de multiples directions, sur le traitement du temps dans les textes littéraires. Sur des corpus allant du XVI^e au XIX^e siècle, on s'interrogera ainsi sur la question de la représentation fictionnelle du temps, en particulier dans son rapport éventuel avec la représentation de la chronologie historique, mais aussi sur la question du rythme de la fiction et sur l'expérience proprement poétique de la temporalité.

Responsable : Delphine Reguig

Semestre 4 : Séminaire spécifique d'ECLLA (Études sur le contemporain en Littératures, Langues et Arts)

Territoires et représentations, 10 mai 2021

Si le XIX^e siècle a été hanté par le temps, le XX^e siècle s'est passionné pour l'espace, le dégagant d'une perception illusoirement homogénéisante. Le *spatial turn* ou « tournant spatial » a marqué un changement épistémologique important dans le domaine des arts, des lettres et des sciences humaines au cours du XX^e siècle. L'émergence d'un paradigme spatial a mis en évidence des dynamiques nouvelles en fournissant des concepts opératoires et des métaphores heuristiques de nature à interpréter des phénomènes complexes et multidimensionnels. Le tournant spatial s'est construit en plusieurs étapes : l'approche phénoménologique qui privilégie l'expérience sensible de l'homme et du monde comme moyen de connaissance, l'évolution de la notion d'espace vers les questions de territorialité qui implique l'étude des configurations spatiales, le phénomène des déplacements dans un contexte de migrations massives qui interroge les identités culturelles, linguistiques ou territoriales.

Le CNRTL précise que le territoire correspond à une « étendue de la surface terrestre où est établie une collectivité humaine » et que c'est un « espace borné par des frontières, soumis à une autorité politique qui lui est propre, considéré en droit comme un élément constitutif de l'État et comme limite de compétence des gouvernants ». Le territoire est un espace politique à aménager, un espace délimité qui se construit dans et par des frontières et un espace humain où s'élaborent des identités. Pour Pierre Larousse (*Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*), un territoire est appropriable, possède des limites et porte un nom, ce qui le relie à des questions d'identité, de frontières et aussi de conception/construction par l'humain. Le territoire envisagé est toujours habité – cohabité – comme le suggère Heidegger qui, dans *Bâtir, habiter, penser* (1951), fait de l'être humain un être ontologiquement spatial.

Il s'agira, lors de ce séminaire, d'étudier les représentations de toute forme de territoire, médiatisées par l'art, la littérature ou la langue.

Responsables : Yves Clavaron & Évelyne Lloze

Programmes hors séminaires de recherche

SEMESTRE 1

UE1 MEEF Littérature ; UE2 Lettres modernes, UE1 Lettres & Arts, Fondamentaux Littérature

Théorie et critique littéraire Mme Reguig

Ce cours propose une typologie des approches critiques, de la deuxième moitié du XIX^e siècle aux approches contemporaines, organisée autour des trois pôles de l'auteur, du contexte, et du texte. Nous verrons de quelle manière chacun des discours critiques abordés tend à privilégier l'un de ces pôles, ce qui nous conduira à poser la question du mode d'adéquation du discours critique à son objet, qui débouche en dernière analyse sur des éléments d'histoire de l'idée de littérature.

Histoire littéraire I – Poésie Mme Lloze

L'enjeu du cours est double : préparer aux exercices des concours (dissertation et explication de textes) tout en proposant un approfondissement des connaissances concernant la poésie de langue française.

Le programme de travail, centré sur les poésies des XIX^e et XX^e siècles, sera en partie élaboré avec les étudiant.e.s en fonction notamment de leurs demandes et lacunes.

Histoire littéraire II - Roman européen (Littérature comparée) M. Clavaron

Le roman européen et le fait colonial au XX^e siècle

Au début du XX^e siècle, les Empires coloniaux britannique et français occupaient une grande partie du globe. Si le dernier quart XIX^e siècle a constitué « the age of Empire » (E. Hobsbawm), le XX^e a vu peu à peu le démantèlement des Empires coloniaux, jusqu'aux années 1970 pour les plus tardifs (Afrique lusophone). Le roman colonial – la littérature dite coloniale dans son ensemble – est indissociablement lié à ce processus historique de colonisation outre-mer, dont il suit l'évolution : apogée au tournant du XIX^e siècle, réorientation pendant l'entre-deux guerres, dissolution avec la décolonisation puis renaissance sous d'autres formes. Nous verrons en quoi *A Passage to India* (1924) constitue une des premières manifestations littéraires de l'anti-colonialisme aux lendemains de la Première Guerre mondiale et comment *Un Barrage contre le Pacifique* (1950) tout en prolongeant la veine anticolonialiste après 1945, inaugure une ère de la nostalgie au moment où les Empires se disloquent.

Edward Morgan Forster, *Route des Indes* [1924], Paris, 10/18, édition épuisée, mais disponible d'occasion et réédité dans le volume E. M. Forster. *Rencontres et destin*, Paris, Omnibus, 2011, p. 717-982 et dans l'édition préfacée par C. Lanone, Paris, Le Bruit du temps, 2013 (sinon pdf en ligne).

Marguerite Duras, *Un Barrage contre le Pacifique* [1950], Gallimard, « Folio ».

UE1 MEEF Littérature (cours spécifiques)

Dissertation genres narratifs - Mme Avellaneda

Ce cours prépare à l'épreuve de composition française du Capes et du Cafep de Lettres, en se concentrant sur les genres narratifs, roman et autobiographie. Il propose un approfondissement des connaissances d'histoire littéraire, et aborde des questions de poétique et d'esthétique, dans la perspective de la dissertation littéraire générale.

Explication de textes – Mme Avellaneda

Ce cours propose un entraînement à l'explication de textes, telle qu'elle est pratiquée dans les concours, notamment au Capes et au Cafep de Lettres.

UE 2 Cours communs UE 2 MEEF langue française et UE3 Lettres modernes Fondamentaux Langue Grammaire du français moderne, Mme Laferrière

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve du CAPES de Lettres intitulée « Étude synchronique d'un texte de français moderne ou contemporain ». Pour ce faire, seront proposés des sujets-types sur des textes littéraires (tous genres, du XVI^e siècle au XXI^e siècle). Le travail, formaté sur le modèle de l'épreuve, reposera sur différents types d'analyses : orthographiques, morphologiques, lexicologiques et morphosyntaxiques.

Bibliographie indicative :

CALAS Frédéric, ROSSI-GENSANE Nathalie, *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses, 2011.

GRIFFET Anne (coord.), *CAPES de lettres. Méthodologie, épreuves écrites et orales*, Paris, Ellipses, 2019.

LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Nathan Université, 2000.

MAINGUENEAU Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2012.

MERCIER-LECA Florence, *35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2^{ème} édition, 2010.

NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 (4^{ème} édition).

Stylistique M. Martin-Achard

Des études stylistiques, sur le modèle de sujets-types, seront proposées, sur des textes littéraires d'époques et de genres variés. Ces études méthodiques du style littéraire mobiliseront des notions issues de différents domaines d'analyse : linguistique, poétique, rhétorique.

Bibliographie

CALAS Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015.

FROMILHAGUE Catherine et SANCYER-CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991.

HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.

MOREL Mary-Annick, PETIOT Geneviève, ELUERD Roland, *La stylistique aux concours*, Paris, Honoré Champion, 2000.

NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

Histoire de la langue française : M. Manen

Ce cours, organisé de façon à préparer les étudiants du Master MEEF aux concours du CAPES / CAFEP, doit aussi permettre aux étudiants du Master Recherche une étude de l'histoire de la langue française : le cours se propose donc de récapituler l'ensemble des savoirs acquis en Langue médiévale (L2) et Histoire de la langue (L3) et de les compléter à partir de textes variés (dossier de textes à récupérer en début d'année) qui seront abordés selon les exigences induites par la question d'ancien français à l'écrit du CAPES / CAFEP ; la consultation du rapport de jury (en ligne sur le site du Ministère de l'éducation nationale ou distribué à la rentrée) est, de ce point de vue, une nécessité absolue.

Afin de diversifier l'approche de l'histoire de la langue et, éventuellement de se spécialiser dans ce domaine, les étudiants du Master Recherche seront invités à rendre le compte-rendu d'un ouvrage spécialisés proposés dans la bibliographie distribuée à la rentrée.

Bibliographie indicative :

A. GRIFFET (coord.), *CAPES de lettres. Méthodologie, épreuves écrites et orales*, Paris, Ellipses, 2019.

G. JOLY, *Précis de phonétique historique du français*, A. Colin, 1995. G. ZINK, *Phonétique historique du français*, P.U.F., 3e éd.1991.

G. JOLY, *Précis d'ancien français*, Paris, Armand Colin, 1998.

G. RAYNAUD de LAGE, *Introduction à l'ancien français*, S.E.D.E.S, nouvelle éd. par G. Hasenohr, 1990, 2e éd. 1993.

M. RIEGEL, J-C. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994 ; coll. « Quadrige », 3e éd., 2004, 4e tirage, 2007.

R. GUILLOT, *L'Épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.

UE3 Lettres modernes et UE 4 Lettres et Arts : Langue niveau B2

Attention : au premier semestre, il n'y a pas de cours de langue vivante en master MEEF. Il est cependant conseillé aux étudiant-e-s de suivre quelques cours pour se maintenir à niveau en vue du semestre 2.

Allemand, Espagnol, Italien : voir L. 3

Anglais, M. Clerc

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau B2+ du Cadre Européen attendu. Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Certification en langue :

TD préparation à la certification (FCE)

Les étudiants qui désirent approfondir leur maîtrise de l'anglais et préparer une certification (FCE Cambridge) peuvent intégrer un groupe spécifique (niveau B2, <http://www.cambridgeenglish.org/fr/exams/first/>).

Cette préparation sera faite à travers diverses activités (conversation, expression orale, remédiation grammaticale) et permettra un enrichissement de l'expression personnelle (écrit).

Ce dispositif entre dans le cadre de l'insertion professionnelle et vise la valorisation du CV.

Remédiation grammaire (plusieurs exemplaires en BU):

English Grammar in Use (with answers), Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral (site gratuit) :

<http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

UE 3 MEEF Recherche

Choisir 2 séminaires (voir parcours Lettres modernes)

Pour les étudiant-e-s intéressé-e-s par l'option traduction voir le livret « Mention Traduction et Interprétation, Parcours Métiers de la rédaction et de la traduction.

Cours spécifiques master Lettres et Arts

UE 2 Fondamentaux Arts

Histoire de l'art (question d'agrégation), Mme Cadaureille

Culture artistique et plastique : Mme Rival, Mme Méaux

UE3 Recherche (initiation)

Choisir un séminaire

1/ Images mobiles (M. Flahutez)

2/ Le livre d'artiste (M. Paradis)

3/ Le corps à l'œuvre (M. Thévenet)

4/ Art et interaction (Mme Rodionoff)

Cours spécifiques master MEEF

UE 4 MEEF Formation didactique

Didactique de la littérature ()

Le cours fonde une réflexion sur les enjeux de la littérature comme objet d'enseignement, à la lumière de la recherche en didactique de la lecture et de l'écriture (obstacles, contraintes, progressions, leviers). Il met en perspective des connaissances générales sur les genres littéraires et un panorama des dispositifs d'enseignement prescrits et recommandés, avec une réflexion sur leurs conditions de pertinence. La contribution de l'enseignement littéraire à l'histoire des arts est également abordée, conformément aux programmes.

Didactique de la langue, préparation de l'épreuve écrite n°2 ()

Le cours présente les enjeux et les modalités de l'étude de la langue au collège et au lycée, en lien avec l'apprentissage continué de la lecture, de l'écriture, et du langage oral. Il vise une première appropriation des progressions et des activités prescrites par les programmes, en lien avec les acquis de la recherche en didactique de la grammaire, de l'orthographe et du lexique.

UE 5 MEEF Mise en situation professionnelle

Contexte d'exercice du métier

Contextes de la scolarisation :

- Politique de l'éducation
- Écoles et phénomènes sociaux

Stage d'observation (8 fois un jour en collège ou lycée) ()

Deux à trois étudiants observent les pratiques d'un maître de stage au rythme d'un jour par semaine (stage filé). L'observation est préparée et accompagnée en cours : elle est guidée par des grilles communes d'analyse, et vise entre autres la mise en lien entre les apports du semestre sur les programmes et leur mise en œuvre dans les classes.

UE1 MEEF Littérature

Préparation à l'épreuve écrite 1 - Dissertation M. Gougelmann, Mme Rajchenbach, M. X
Entraînement à la dissertation littéraire générale à partir de sujets divers (tous les genres).

Préparation à l'épreuve orale 2 - Explication de textes Mme Lloze

Ce cours prépare les étudiant-e-s à l'oral sur un corpus de textes du XVI^e au XXI^e siècle. Chaque explication, prise en charge par un-e étudiant-e, est suivie d'une reprise méthodologique et complétée par des rappels d'histoire littéraire, sur le genre, l'auteur, l'époque abordés.

UE2 MEEF Langue française**Préparation à l'épreuve écrite 2 - Grammaire du français moderne**, Mme Laferrière

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve du CAPES de Lettres intitulée « Étude synchronique d'un texte de français moderne ou contemporain ». Pour ce faire, seront proposés des sujets-types sur des textes littéraires (tous genres, du XVI^e siècle au XXI^e siècle). Le travail, formaté sur le modèle de l'épreuve, reposera sur différents types d'analyses : orthographiques, morphologiques, lexicologiques et morphosyntaxiques.

Bibliographie indicative :

- CALAS Frédéric, ROSSI-GENSANE Nathalie, *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses, 2011.
LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Nathan Université, 2000.
MAINGUENEAU Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2012.
MERCIER-LECA Florence, *35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2^e édition, 2010.
NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.
RIEGL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 (4^e édition).

Préparation à l'épreuve écrite 2 – Stylistique, Mme Laferrière

Des études stylistiques, sur le modèle de sujets-types, seront proposées, sur des textes littéraires d'époques et de genres variés. Ces études méthodiques du style littéraire mobiliseront des notions issues de différents domaines d'analyse : linguistique, poétique, rhétorique...

Quelques éléments bibliographiques :

- CALAS Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015.
FROMILHAGUE Catherine et SANCIER-CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991.
HERSCHBERG PIERROT Anne., *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.
MOREL Mary-Annick, PETIOT Geneviève, ELUERD Roland, *La stylistique aux concours*, Paris, Honoré Champion, 2000.
NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

Préparation à l'épreuve écrite 2 – Histoire de la langue française, M. Manen

Ce cours, organisé de façon à préparer les étudiants du Master MEEF aux concours du CAPES / CAFEP, doit aussi permettre aux étudiants du Master Recherche une étude de l'histoire de la langue française : le cours se

propose donc de récapituler l'ensemble des savoirs acquis en Langue médiévale (L2) et Histoire de la langue (L3) et de les compléter à partir de textes variés (dossier de textes à récupérer en début d'année) qui seront abordés selon les exigences induites par la question d'ancien français à l'écrit du CAPES / CAFEP ; la consultation du rapport de jury (en ligne sur le site du Ministère de l'éducation nationale ou distribué à la rentrée) est, de ce point de vue, une nécessité absolue.

Afin de diversifier l'approche de l'histoire de la langue et, éventuellement de se spécialiser dans ce domaine, les étudiants du Master Recherche seront invités à rendre le compte-rendu d'un ouvrage spécialisés proposés dans la bibliographie distribuée à la rentrée.

Bibliographie indicative :

A. GRIFFET (coord.), *CAPES de lettres. Méthodologie, épreuves écrites et orales*, Paris, Ellipses, 2019.

G. JOLY, *Précis de phonétique historique du français*, A. Colin, 1995. G. ZINK, *Phonétique historique du français*, P.U.F., 3e éd. 1991.

G. JOLY, *Précis d'ancien français*, Paris, Armand Colin, 1998.

G. RAYNAUD de LAGE, *Introduction à l'ancien français*, S.E.D.E.S, nouvelle éd. par G. Hasenohr, 1990, 2e éd. 1993.

M. RIEGEL, J-C. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994 ; coll. « Quadrige », 3e éd., 2004, 4e tirage, 2007.

R. GUILLOT, *L'Épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.

UE 3 Langue vivante – niveau B2

Allemand, Espagnol, Italien : voir L. 3

Anglais, M. Moussart

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau B2+ du Cadre Européen attendu.

Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Certification en langue :

TD préparation à la certification (FCE)

Les étudiants qui désirent approfondir leur maîtrise de l'anglais et préparer une certification (FCE Cambridge) peuvent intégrer un groupe spécifique (niveau B2, <http://www.cambridgeenglish.org/fr/exams/first/>).

Cette préparation sera faite à travers diverses activités (conversation, expression orale, remédiation grammaticale) et permettra un enrichissement de l'expression personnelle (écrit).

Ce dispositif entre dans le cadre de l'insertion professionnelle et vise la valorisation du CV.

Remédiation grammaire (plusieurs exemplaires en BU):

English Grammar in Use (with answers), Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral (site gratuit) :

<http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

UE 4 MEEF Recherche

Choisir 2 séminaires (voir parcours Lettres modernes)

UE 5 Didactique

Outils numériques C2i2e,

Connaissance des programmes de lycée et de collège

Le cours présente les programmes disciplinaires nationaux par leurs principes, leurs objectifs et leurs progressions. Il met en évidence les objectifs généraux de l'enseignement du français : la maîtrise de la langue et l'acquisition d'une culture humaniste, en double lien avec la formation personnelle et civique. Il analyse les moyens et conditions de leur mise en œuvre dans les textes officiels et dans différents types de dispositifs didactiques. Il attire l'attention sur le caractère évolutif des programmes, en lien avec les prescriptions d'échelle européenne.

Didactique/ analyse de dossiers (préparation épreuve orale 1)

Le cours vise une appropriation globale des modalités de la première épreuve orale (nature des documents, enjeux et structure de l'exposé) et de ses attendus didactiques. Il fixe des principes d'analyse et des éléments de méthode touchant à la transposition didactique des savoirs savants à différents niveaux d'enseignement. Il propose un entraînement déclinant différents types possibles de dossiers, représentatifs de la diversité des domaines de savoirs liés à l'enseignement du français.

Conception de séquences et « agir » (préparation épreuve orale 2)

Option langue et littérature françaises

Le cours entraîne à l'analyse didactique de corpus et de pratiques de classe diversifiés. Il met en évidence les enjeux et les déterminants des grands gestes qui structurent le travail enseignant : définition d'objectifs et de progressions, élaboration de corpus, définition de consignes et de dispositifs d'évaluation. Il outille les étudiants pour la conception de séquences adaptées à des niveaux d'enseignement précis, en lien avec une réflexion générale sur le métier d'enseignant et l'institution scolaire.

UE 6 MEEF Mise en situation professionnelle

Contexte d'exercice du métier

Le processus d'apprentissage des élèves

Agir en fonctionnaire de l'État dans un contexte social et professionnel

Stage d'observation et de pratique accompagnée (2)

Cours spécifiques master Lettres et Arts

UE1 Recherche

Choisir deux séminaires

1/Photographie (Mme Méaux)

2/Objets du Design (M. Bardin)

3/L'art en question (Mme Rodionoff)

4/ Espace et réseaux (Mme Nosella)

Cours spécifiques master Lettres et Arts année 2

Esthétique (cours d'agrégation), M. Olcese

Photographie (cours de M1), Mme Méaux

Espaces et réseaux (cours de M1) Mme Nosella

Mémoire et directions de recherche

Mention Lettres, parcours Lettres modernes et Lettres & Arts

L'étudiant.e choisit une directrice ou un directeur de recherche parmi les maître.sse.s de conférences et les professeur.e.s du département de Lettres en fonction de la spécialité de son mémoire.

Littérature française

Christelle Bahier-Porte (PR) : Littérature du XVIII^e siècle, édition critique.

Stéphane Gougelmann (MCF) : Littérature du second XIX^e siècle, réalisme, études de genre, littérature de l'intime.

Morgane Kieffer (MCF) : Littérature des XX^e-XXI^e siècles.

Evelyne Lloze (PR) : Littérature des XX^e-XXI^e siècles, Francophonie, poésie.

Anne Martineau (MCF) : Culture et littérature du Moyen-Âge, Rabelais, Villon, réécriture du Moyen Âge.

Élise Rajchenbach (MCF) : Littérature du XVI^e siècle, histoire du livre et de l'édition, littérature et médecine à la Renaissance, édition de textes.

Delphine Reguig (PR) : Littérature du XVII^e siècle, histoire des idées, édition critique.

Jean-Marie Roulin (PR) : Littérature du XIX^e siècle.

Littérature comparée

Yves Clavaron (PR) : XX^e-XXI^e siècles, roman, écocritique, études postcoloniales.

Zoé Schweitzer (MCF HDR) : XVI^e-XVIII^e siècles, tragédie, théâtre contemporain, mythe et littérature, réécritures.

Langue française, sciences du langage

Aude Laferrière (MCF) : Grammaire (de la phrase et du texte); analyse conversationnelle; étude des discours rapportés, des pratiques intertextuelles (citation, parodie, pastiche), de l'humour littéraire.

Pierre Manen (MCF) : Langue médiévale, orthographe.

Frédéric Martin-Achard (MCF) : Stylistique de la prose contemporaine.

Jean-Christophe Pitavy (MCF) : Linguistique.

Langues et littératures de l'Antiquité

Aline Canellis (PR) : Langue, littérature et civilisation latines.

Sandrine Coin-Longeray (MCF) : Langue, littérature et civilisation grecques.

Florence Garambois (MCF HDR) : Langue, littérature et civilisation latines.

Stavroula Kefallonitis (MCF) : Langue, littérature et civilisation grecques.

Le mémoire est fait sur deux ans. À la fin de chaque semestre, un travail est soumis à évaluation, sauf en MEEF où l'évaluation est globale en fin de M2.

Semestre 1 : dépôt du sujet auprès de Mme Compeau (Lettres, Lettres et Arts) ou de Mme Granger (MEEF) après accord et signature de la directrice ou du directeur de recherche au plus tard le 1^{er} novembre.

Méthodologie du mémoire (6 h) : M. Roulin

Rendu en fin de semestre à la directrice ou au directeur de mémoire d'une bibliographie sur l'auteur.e (les auteur.e.s) et le sujet traité.

Semestre 2 :

Outils numériques et recherche documentaire (4 h sur poste) : Mme Canellis

L'atelier de 4 h (3 h de recherche + environ 1 h d'évaluation) se présente comme une initiation à l'Open Edition à la faveur de recherches sur Hypothese.org et HAL.SHS. L'évaluation est une sorte de compte rendu de recherches, illustré, argumenté et critique.

Écriture de recherche (travail à rendre à la directrice ou au directeur de recherche)

Rédaction d'un article et/ou constitution d'un dossier portant sur le sujet de mémoire (plan détaillé, problématique, bibliographie).

Séminaire 4 :

Fin du mémoire (80-100 pages) et soutenance devant un jury comportant au moins un.e enseignant.e HDR.

Mention MEEF, second degré, parcours Lettres

Le mémoire (50/60 pages environ) est noté en une fois, avec une soutenance au semestre 4.

Texte réglementaire :

Arrêté du 27 août 2013 / article 19

« Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master MEEF, chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. »

Le choix du sujet du mémoire de recherche, dans le respect du cadrage national, peut se faire dans trois domaines.

- Sujet principalement **disciplinaire** dans lequel le lien avec la pratique d'enseignement se fait au niveau de l'approfondissement des programmes scolaires.
- Sujet de nature **didactique** fondé sur une analyse réflexive et un travail scientifique en didactique.
- Sujet portant sur un thème lié aux **sciences de l'éducation**.

Stage M1 semestre 2 pour Lettres modernes et Lettres & Arts

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 (Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises (hors éducation nationale)

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent-e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA /DU STAGIAIRE PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

NOM.....Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal.....Ville.....
 N° Téléphone permanent.....Adresse e-mail.....
 Etablissement d'accueil.....Secteur d'activité.....
 Tutrice/Tuteur établissement d'accueil :

Aux affirmations ci-dessous pertinentes par rapport au stage, vous répondez que vous êtes :		Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Non pertinent
EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA/DU STAGIAIRE						
1	La/le stagiaire s'est intégré-e rapidement à son équipe de travail (disponibilité, bonne volonté...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	La/le stagiaire a su utiliser rapidement les moyens mis à disposition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	La/le stagiaire a rempli avec succès les missions qui lui étaient confiées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	La/le stagiaire a su gérer les urgences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	La/le stagiaire a assumé les responsabilités qui lui ont été confiées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	La/le stagiaire a su prendre des initiatives.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	La/le stagiaire a été une force de proposition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	La/le stagiaire a su trouver dans l'établissement d'accueil les informations dont il avait besoin pour progresser.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EVALUATION DE LA COMPÉTENCE DE LA/DU STAGIAIRE						
9	Les connaissances et compétences techniques de la/du stagiaire étaient suffisantes pour les tâches que vous souhaitiez lui confier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	La/le stagiaire a été performant-e dans l'utilisation d'une ou plusieurs langues étrangères.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EVALUATION DU COMPORTEMENT DE LA/DU STAGIAIRE						
11	La/le stagiaire a respecté les contraintes du service (horaires, code vestimentaire, règlement intérieur...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	La/le stagiaire a su communiquer avec les autres membres du service.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	La/le stagiaire a su communiquer avec la hiérarchie de l'établissement d'accueil.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	La/le stagiaire a démontré sa volonté et sa capacité à appréhender les contraintes spécifiques liées à l'environnement de l'établissement d'accueil.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations :

Note sur 5 : / 5

↳ Seriez-vous prêt à reprendre un-e stagiaire ? OUI NON

Date :

Nom et signature de la tutrice/ du tuteur établissement d'accueil

Cachet de l'établissement d'accueil :

CAPES Section lettres, option lettres modernes

A. – Epreuves écrites d’admissibilité

1° Composition française.

Composition française fondée sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des oeuvres. Elle porte sur les objets et domaines d'étude des programmes de lycée.

Durée : six heures ; coefficient 1.

2° Epreuve écrite à partir d'un dossier : étude grammaticale de textes de langue française.

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en grammaire scolaire des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant au moins deux textes de langue française d'époques différentes (dont un de français médiéval) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances. Elle mobilise des compétences d'histoire de la langue, de français moderne ou contemporain et de stylistique.

L'épreuve se déroule en deux temps :

a) le premier, noté sur 15 points, consiste en une étude grammaticale des textes du dossier, organisée en trois séries de questions : 1. histoire de la langue, 2. étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain, 3. étude stylistique.

b) le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le point de langue à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis des ces savoirs.

Durée : six heures ; coefficient : 1

B. – Epreuves d’admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des programmes des classes de collège et de lycée. Elle porte sur un texte de langue française accompagné d'un ou de plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ou pédagogiques, à manifester sa capacité à mobiliser une culture littéraire, artistique et grammaticale pour l'adapter à un public ou à un contexte donné, et à dire comment il aborderait pour un niveau de classe donné le texte et la question de grammaire proposés.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : quaranteminutes ; entretien : vingt minutes) ; coefficient 2.

2° Analyse d'une situation professionnelle

Epreuve au choix :

1. Latin pour lettres modernes ;

2. Littérature et langue françaises ;
3. Français langue étrangère et français langue seconde ;
4. Théâtre ou cinéma ;

L'épreuve consiste à élaborer, pour un niveau donné, un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier proposé par le jury et composé d'un ou de plusieurs textes littéraires ou de documents divers (reproductions d'œuvres d'art, travaux de mises en scène, extraits de films, documents pour la classe, articles...). Cette proposition du candidat sert de point de départ à un entretien d'analyse de situation professionnelle.

1. Latin pour lettres modernes :

L'épreuve prend appui sur un texte latin en lien avec les programmes, présenté avec sa traduction française, à l'exception d'une quinzaine de lignes ou de vers non traduits. L'épreuve comprend la traduction du passage non traduit ; elle inclut une question de langue et culture latines prenant appui sur un mot ou un segment du texte, privilégiant les entrées majeures des programmes du collège et du lycée et mettant en relation le monde antique et le monde moderne.

2. Littérature et langue françaises :

Le candidat construit une séquence d'enseignement à partir d'un corpus choisi en référence aux entrées des programmes et comportant un texte littéraire long ou plusieurs textes littéraires, éventuellement accompagnés de documents. Un temps consacré à l'étude de la langue est obligatoirement compris dans cette séquence.

3. Français langue étrangère et français langue seconde :

L'épreuve prend appui sur un document ou un corpus de documents (articles, textes, pages de manuels et de méthodes d'enseignement du « français langue étrangère » ou du « français langue seconde »). Le candidat analyse le ou les textes et documents en fonction d'une question indiquée par le sujet de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence pédagogique.

5. Théâtre ou cinéma (au choix du candidat au moment de l'inscription)

- a) Cinéma :

L'épreuve prend appui sur une séquence filmique accompagnée d'un dossier constitué de plusieurs documents (photogrammes de film, textes littéraires, articles critiques, extraits de scénario...) Le candidat analyse les documents, l'extrait filmique, les enjeux du dossier en s'appuyant sur sa culture cinématographique et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.

- b) Théâtre :

L'épreuve prend appui sur un ou plusieurs extraits d'une captation théâtrale accompagné d'un dossier constitué de plusieurs documents (photos de mises en scène, textes, notes d'intention, articles théoriques ou critiques). Le candidat analyse les documents, les enjeux du dossier et les questions dramaturgiques posées par les extraits en s'appuyant sur sa culture théâtrale et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.

L'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle vérifie la capacité des candidats :

- à analyser ces textes ou ces documents et à faire preuve d'esprit critique ;
- à inscrire l'ensemble des textes et documents dans une démarche d'apprentissage en relation avec les programmes et à proposer de manière précise et réfléchie la mise en oeuvre d'une séance dans une classe ;
- à mobiliser, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en oeuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propre des élèves, au service des apprentissages,
- à se projeter dans l'exercice du futur métier ;
- à communiquer à l'oral de manière claire et organisée.

Au cours de l'entretien qui suit l'exposé du candidat, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 2.

PARCOURS A (ADMIS AU CONCOURS) MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

UE1- I Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 4
Savoirs littéraires pour l'enseignement secondaire	12	12	- exercice pratique	Écrit 2 h	oral	2
1 séminaire de Lettres modernes Littérature médiévale Littérature XVIe/XVIIe Littérature XVIIIe Littérature XXe	12	12	Voir master LM			2

UE1- II Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2
Savoirs grammaticaux pour l'enseignement secondaire	12	12	Écrits en cours de semestre	Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	

UE2-I Langue vivante	CM	TD				3
Langue vivante Niveau B2 Non compensable		18/24	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1 h	3

UE3- I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10
Numérique et enseignement des Lettres		12	Exercices en cours de semestre	Travail sur poste 2 h.	Travail sur poste 2 h.	3
Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe		24	Un écrit en cours de semestre	Un oral	Un oral	4
Suivi de stage et conception de séquences I		12	Un oral en cours de semestre	Un oral	Un oral	3

UE3– II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	Un oral en cours de semestre	Un oral	Un oral	3
Suivi de stage et conception de séquences II		12	Un oral en cours de semestre	Un oral	Un oral	2

UE4– Questions professionnelles	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Thème 1 Thème 2 Thème 3 Thème 4		10 10 10 10	Note de synthèse	Note de synthèse	Reprise de la note de synthèse	
1 thème tiré au sort						

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE Recherche et Mise en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 30
Stage en responsabilité en alternance* (début en septembre) + Mémoire disciplinaire de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles + soutenance UE non segmentable ni compensable			- mémoire et soutenance : /40 - exercice en situation (note des deux tuteurs) : /40 - travaux personnels d'analyse de pratique (cf. suivi de conception de séquence) : /20			

* Jours consacrés au stage : lundi journée, mardi matin, vendredi journée

**PARCOURS B (NONADMIS AU CONCOURS)
MÉTIER DE L'ÉDUCATION DANS ET HORS L'ÉCOLE**

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

UE1– I Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Savoirs littéraires pour l'enseignement secondaire	12	12	- exercice pratique	Écrit 2 h	oral	3
1 séminaire de Lettres modernes Littérature médiévale Littérature XVIe/XVIIe Littérature XVIIIe Littérature XXe	12	12	Voir master LM			3

UE1– II Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2
Savoirs grammaticaux pour l'enseignement secondaire	12	12	Écrits en cours de semestre	Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	

UE2– I Langue vivante	CM	TD				3
Langue vivante Niveau B2 non compensable		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1 h	3

UE3– I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 7
Numérique et enseignement des Lettres		12				3
Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe		24				4

UE3– II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18				

Les étudiants pourront suivre également le cours de « Suivi de stages et conception de séquences » du parcours A si cela correspond à leur projet d'orientation professionnelle.

UE4– Questions professionnelles	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Thème 1 Thème 2 Thème 3 Thème 4 1 thème tiré au sort		10 10 10 10	Note de synthèse	Note de synthèse	Reprise de la note de synthèse	6

UE5 – II Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
1 séminaire de LM au choix Littérature XIXe Littérature comparée Littérature francophone Linguistique	12	12	voir Master LM	voir Master R.	voir Master R.	3

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant-e-s inscrit-e-s en examen bloqué de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

Stage filé du 23 novembre 2020 au 5 février 2021 (le lundi).

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE 1 Mise en situation professionnelle	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 18
1. Séminaire et mémoire professionnel	Mémoire de recherche en rapport avec le stage (50-60 pages)		non	9 coef. 1
2. Stage et analyse de situation professionnelle Stage filé 54 heures (le lundi) <ul style="list-style-type: none"> • Stage en établissement scolaire • EAP • Contrat vacataire d'un minimum de 50 h. • Stage dans un autre milieu éducatif que l'EN. 	Écrit		Oral	9 coef. 1

UE 2 Outils pour le concours	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 12
Les étudiant-e-s choisissent 4 enseignements (un au moins par catégorie) pour atteindre 12 ects. Méthodologie de l'écrit <ul style="list-style-type: none"> • Dissertation (s. 1), 3 ects • Dissertation (s. 2), 3 ects Méthodologie de l'oral <ul style="list-style-type: none"> • Explication de texte (s. 1), 3 ects • Explication de texte (s. 2), 3 ects Personnalisation et approfondissement disciplinaire <ul style="list-style-type: none"> • Grammaire français moderne + Stylistique (s. 1), 3 ects • Histoire de la langue française (s. 1), 3 ects • Linguistique + Stylistique + Histoire de la langue française (s. 2), 3 ects 	Se reporter au M1 MEEF			Coeff. 1 pour chaque cours

PROGRAMMES DE LA 2^{ème} ANNÉE

SEMESTRE 3 et 4

UE1- I Enseignement disciplinaire

Savoirs littéraires pour l'enseignement secondaire, M. Gougelmann

Ce séminaire vise à répondre à la question « quel(s) savoir(s) pour quelle(s) séquence(s) ? » En nous appuyant sur les programmes de français des classes de collège et de lycée, nous verrons quelles sont les connaissances que le professeur doit mobiliser en amont pour rendre pertinents la progression du cours, le choix des textes, les axes d'étude et la sélection des repères culturels nécessaires à la compréhension des oeuvres choisies. Dans ce séminaire, deux objets d'étude sont abordés.

1/ « le roman et le récit » (objet d'étude au collège et au lycée) : le récit réaliste et naturaliste.

La question sera envisagée à partir de la notion de vérité, sous l'angle idéologique (quelle est la vérité réaliste ?) et poétique (comment rendre compte de la vérité ?).

Bibliographie indicative :

- David BAGULEY, *Le Naturalisme et ses genres*, Paris, Nathan, 1995.
- Colette BECKER, *Le Réalisme et le naturalisme*, Paris, A. Colin, « lettres sup' », 1991.
- Guy de MAUPASSANT, « Le Roman », dans *Pierre et Jean* (1887), éd. de poche.
- Éléonore REVERZY, *Réalisme et naturalisme*, anthologie, Paris, GF, « Étonnants classiques », 2002.
- Sylvie THOREL-CAILLETEAU, *Réalisme et naturalisme*, Paris, Hachette supérieur, « Les fondamentaux », 1998.
- Émile ZOLA, *Le Roman naturaliste*, anthologie établie par H. Mitterand, Paris, Livre de poche, 2000.

2/ « La littérature d'idées » (classes de troisième, seconde et première).

Les programmes scolaires insistent beaucoup sur les différentes formes d'argumentation, tant dans les corpus étudiés que dans les exercices demandés aux élèves. Le genre de l'essai paraît plus difficilement abordable que l'apologue ou le dialogue argumentatif. Comment étudier ce genre ? Quelle rhétorique particulière utilise-t-il ? Comment le définir ? Quels sont les types d'essai qui peuvent être lus par des élèves de lycée ?

Bibliographie indicative :

- Pierre GLAUDES et Jean-François LOUETTE, *L'Essai*, Armand Colin, « lettres sup' », 1999.
- Pierre GLAUDES (dir.), *L'Essai, métamorphose d'un genre*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002.
- Marielle MACE, *Le Temps de l'essai*, Paris, Belin, « l'extrême contemporain », 2006.

Séminaire à choisir en Lettres modernes

Savoirs grammaticaux pour l'enseignement secondaire, Mme Laferrière

Ce séminaire propose de réfléchir à la manière de mobiliser les connaissances grammaticales des élèves au service de leur analyse des textes littéraires. Pour ce faire, ce sont des textes de genres et de périodes variés qui seront étudiés à partir des « outils de la langue », pour élaborer des séances destinées à des classes de collège et de lycée.

UE2- I : Langue vivante :

Allemand, espagnol ou italien : voir cours de L3

Anglais : M. Moussart

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau B2+ du Cadre Européen attendu.

Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Niveau B2 : UE non compensable.

UE 3 – I Didactique

Numérique et enseignement des Lettres

Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe (resp. Bérengère Chapuis)

Le cours analyse les dispositifs didactiques existants, leur intérêt et leurs enjeux en visant le développement d'une faculté critique ainsi que les conditions pour une mise en œuvre pertinente au sein de la classe.

Suivi de stage et conception de séquences I

Le cours vise à identifier les problèmes rencontrés en stage et à apporter des éléments de réponse en développant une réflexion sur sa pratique professionnelle. Le cours conduit également à s'interroger sur les modalités de mise en œuvre des programmes dans le cadre des séquences didactiques tout en prenant en compte les spécificités de la classe et de l'établissement.

UE3- II Didactique (semestre 4)

Didactique de l'image et de l'histoire des arts

Le cours présente les modalités ainsi que les enjeux de l'analyse de l'image et de l'histoire des arts au sein des programmes de collège et de lycée. Il permet à l'étudiant de s'approprier les fondamentaux de l'analyse de l'image fixe ou mobile et les principes didactiques liés à ces enseignements.

Suivi de stage et conception de séquences II

Le cours vise à identifier les problèmes rencontrés en stage et à apporter des éléments de réponse en développant une réflexion sur sa pratique professionnelle. Le cours conduit également à s'interroger sur les modalités de mise en œuvre des programmes dans le cadre des séquences didactiques tout en prenant en compte les spécificités de la classe et de l'établissement.

UE4 Questions professionnelles

Thème 1 : Les incivilités, la violence scolaire, prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire.

Thème 2 : Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes.

Thème 3 : Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers.

Thème 4 : Travail en équipe, partenariat et démarche de projet.

UE Recherche et mise en situation professionnelle.

MASTER MRT : MÉTIERS DE LA RÉDACTION ET DE LA TRADUCTION (Master 1 et Master 2)



Responsables :

Stavroula KEFALLONITIS : stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr

Franck MARTIN : franck.martin@univ-st-etienne.fr

Scolarité :

Florence MELA : florence.mela@univ-st-etienne.fr / 04 77 42 13 21

Quels objectifs ?

Le **parcours Métiers de la Rédaction et de la Traduction (MRT)** de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne) s'inscrit dans la **mention Traduction & Interprétation** qui se déploie au sein de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) de l'Université de Lyon (UdL). La particularité majeure de notre formation stéphanoise MRT est **sa bivalence**, avec l'association d'enseignements et d'activités pratiques rédactionnels à un parcours à forte composante linguistique.

Délivrée conjointement par des professionnel·les de la rédaction et de la traduction, par des enseignant·es et par des enseignant·es chercheurs/euses, le parcours vise l'acquisition d'**une formation transversale**, à la fois rédactionnelle et linguistique, dont la maîtrise est déterminante pour les métiers de l'expression, de la transmission et de la communication plurilingue, écrites et orales, et pour les métiers de la traduction dans toute leur diversité.

Les objectifs principaux d'un·e étudiant·e s'orientant vers notre Master MRT doivent donc être triples :

- **rédaotionnels** : acquérir des techniques d'écriture, de portée générale et dans les domaines spécialisés de l'administration et du journalisme (presse *print* et web), maîtriser des méthodes rhétoriques et de stratégie de communication, ainsi que des outils d'analyse de discours (notamment médiatique) et de sémiologie (textes et images) ;
- **linguistiques** : perfectionner sa maîtrise de deux langues étrangères par l'exploration dynamique d'une grande variété d'exercices de traduction à l'écrit et à l'oral, y compris en langue spécialisée (au sujet de l'offre de langues du Master MRT : voir *infra*, la rubrique « Conditions d'admission ») ;
- **professionnels** : (re)visiter les repères d'une culture générale des métiers de la rédaction et de la traduction, ainsi que de l'interculturalité, et maîtriser les outils de la veille numérique ou du management de réseaux sociaux dans ces domaines ; perfectionner sa pratique des outils et des langages numériques qui serviront aux activités de la rédaction (PAO, codage) et de la traduction (TAO) ; acquérir des compétences administratives et entrepreneuriales essentielles : gestion, comptabilité, marketing, management, droit du travail, droit de l'entreprise.

Cette orientation professionnalisante très marquée est renforcée par la présence de **deux stages de longue durée** dans le cursus : 2 mois minimum en S2 et 5 mois minimum en S4.

Pour qui ? Quelles conditions d'admission ?

L'étudiant·e qui s'oriente vers le parcours MRT doit avoir à son actif :

- une très bonne maîtrise du **français**,
- **deux langues étrangères** : une langue de spécialité et une langue de renforcement.

Compte tenu de l'offre stéphanoise, **les langues de spécialité dans le cadre du Master MRT sont l'anglais ou l'espagnol**, et le choix de la langue de renforcement se fait selon les modalités suivantes :

- si l'**anglais** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est l'**allemand**, ou l'**espagnol**, ou l'**italien**, ou le **portugais** ;
- si l'**espagnol** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est l'**allemand**, ou l'**anglais**, ou l'**italien**, ou le **portugais**.

L'admission en Master 1 MRT est soumise à un dépôt de candidature pour tous les étudiants et toutes les étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne), quels que soient les diplômes précédemment obtenus.

Pour faire acte de candidature, les étudiant·es doivent déposer une demande d'admission sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril. Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

L'admission en Master 2 MRT est :

- de droit pour les étudiant·es issu·es du Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, sous réserve d'avoir validé le Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, et de conserver la même combinaison linguistique (langue de spécialité / langue de renforcement),

- soumise à un dépôt de candidature pour tous les autres étudiants et toutes les autres étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne issu·es d'une autre formation que le Master 1 MRT), quels que soient les diplômes précédemment obtenus. Pour faire acte de candidature, ces étudiant·es doivent déposer un dossier de candidature sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

NB. : Les étudiant·es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais, ou un Master 1 LLCER Espagnol, ou un Master 1 Lettres, de l'UJM Saint-Étienne avec l'option MRT (dite « option Traduction »), devront également déposer un dossier de candidature sur eCandidat (une attention particulière sera portée aux résultats obtenus à l'UE option MRT, dite « option Traduction »).

Et après ? Quels débouchés ?

Les débouchés professionnels peuvent trouver leur place dans des cadres très variés : *freelance*, entreprise, agence, cabinet de conseil, administration, institution publique, collectivité territoriale, réseau associatif, réseau culturel et diplomatique français à l'étranger, ONG, organisation internationale, etc. Dans un horizon très large de débouchés possibles, les principales perspectives professionnelles sont :

- dans le domaine linguistique : traducteur/trice et/ou interprète (en indépendant·e ou en tant qu'employé·e) ;
- dans le domaine éditorial et journalistique : rédacteur/trice et web-rédacteur/trice, responsable de projet éditorial, responsable de projet web ;
- dans le domaine communicationnel et publicitaire : attaché·e de presse, chargé·e de relations publiques, responsable de communication, rédacteur/trice, *community manager*, *social media manager* ;
- dans le domaine touristique : guide conférencier/ère, guide interprète, accompagnateur/trice de voyages, agent·e de voyages, conseiller/ère tourisme (affaires et/ou loisirs).

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, SE REPORTER AU LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E MASTER MRT, TÉLÉCHARGEABLE À PARTIR DES PAGES MRT UJM :

<http://tinyurl.com/master-mrt>



Règlement Intérieur du Département de Lettres

UFR ALL

Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Article 1^{er} : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un.e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs. Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.
- Elle ou il est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.
- Elle ou il peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).
- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :
 - les modalités de contrôle de connaissances
 - la création de nouveaux enseignements
 - le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.
- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,
 - la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent.es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.
 - l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
 - une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
 - la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications :


Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.


LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S




 : <https://ent.univ-st-etienne.fr>

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : l'Espace Numérique de Travail (ENT) qui s'appelle MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.



-  Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.
- Votre mot de passe est par défaut votre date de naissance (jjmmaaaa).

 **Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.**

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **trois salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,
- une sur le site de Bellevue, 1er étage, salle 101.

Ces trois salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.

 Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des  sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études ; une fois écoulé, vous pourrez ensuite le recharger en payant sur la base d'un tarif très attractif.


Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

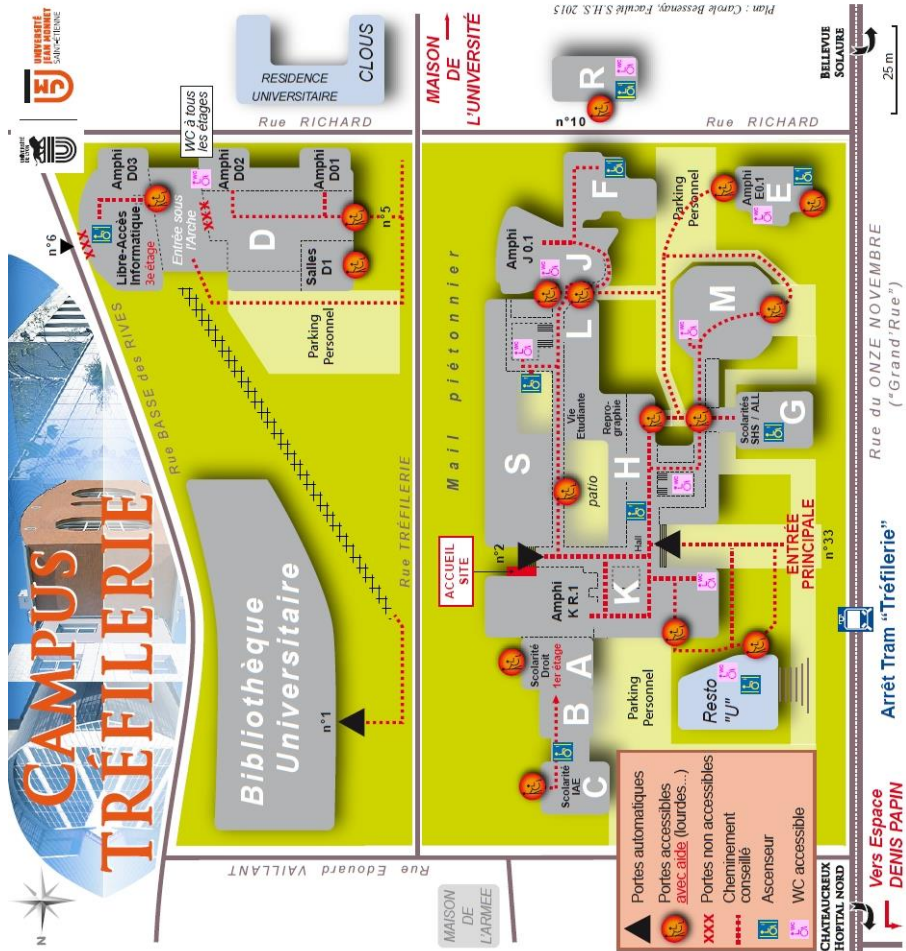
 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 9 h. -16 h. 30 du lundi au vendredi

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.



- ▲ Portes automatiques
- Portes accessibles avec aide (lourdes...)
- Portes non accessibles
- XXX Cheminement conseillé
- Ascenseur
- WC accessible



- ENTRÉE 1 :** SUAPS : Salles Fitness, Yoga, Danse, Judo (ndc / niveau 1) / POLE INTERNATIONAL (niveau 2) / CILEC - Centre Français Langue Etrangère (niveau 2 : adm. / niveau 3 : cours) / Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1) / Foyer CILEC (niveau 3)
- ENTRÉE 2 :** SUAPS : Salles Fitness, Yoga, Danse, Judo (ndc / niveau 1) / POLE INTERNATIONAL (niveau 2) / CILEC - Centre Français Langue Etrangère (niveau 2 : adm. / niveau 3 : cours) / Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1) / Foyer CILEC (niveau 3)
- ENTRÉE 3 :** Fac. SHS : AM X X S A011/A019/A020 (46) / Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1/2) / Fac. A X X X : ts Plastiques (niveaux 2 / 3)
- ENTRÉE 4 :** Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1) / Fac. ALL : Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)
- ENTRÉE 5 :** Fac. ALL : Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)

- ▲ Accès site
- Accueil / Scolarité
- Foyer CILEC
- Médiathèque CILEC
- Portes accessibles avec aide (lourdes...)
- Portes / passages non accessibles en fauteuil
- Cheminement conseillé
- Ascenseur : accès LOUIS IXVX
- WC accessibles à tous les étages (+ douches au SUAPS)